



LE SERVICE RENDU PAR LES CPTS

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE
RÉALISÉE AUPRÈS DE 2 117 PARTICIPANTS
- SEPTEMBRE 2026 -



La valeur d'une
CPTS doit se
mesurer à ce
qu'elle change
pour les patients
et les soignants,
avec une exigence
de transparence
sur chaque euro
engagé.

ÉDITO

Avec 2 117 participants, cette consultation sur le service rendu par les communautés professionnelles territoriales de santé fait entendre une parole de terrain riche, contrastée et exigeante.

Près de sept répondants sur dix déclarent adhérer à une CPTS. Leurs réponses expriment à la fois un attachement au travail collectif et une interrogation profonde sur les résultats obtenus.

Les bénéfices existent et doivent être reconnus. Mieux connaître les professionnels de son territoire, rompre l'isolement, faciliter les échanges, construire des parcours et mener des actions de prévention : les témoignages décrivent ce que la coopération peut apporter lorsqu'elle répond aux besoins locaux. Des infirmières et infirmiers s'y investissent, portent des projets et contribuent à faire vivre cette dynamique.

Mais cette promesse ne se concrétise pas partout avec la même évidence. Parmi les personnes ayant répondu aux questions correspondantes, 53,70 % estiment que leur CPTS améliore peu ou pas du tout la situation des patients, et 59,07 % portent le même jugement concernant leur exercice professionnel. Ces résultats traduisent un décalage entre les attentes suscitées et les bénéfices perçus au quotidien.

La question des moyens mobilisés est également centrale. Parmi les répondants à la question sur le budget, 60,78 % déclarent ne pas connaître celui de leur CPTS. À celle portant sur la justification des financements au regard des résultats, 51,97 % répondent négativement. Ces

appréciations ne démontrent pas, à elles seules, une mauvaise gestion. Elles révèlent néanmoins une exigence de lisibilité, d'évaluation et de confiance à laquelle il faut répondre.

La place infirmière mérite la même attention. Une majorité des répondants à cette question considère les IDEL suffisamment représentés dans les décisions, mais 45,40 % expriment l'avis contraire. Une coopération pleinement pluriprofessionnelle suppose que leur connaissance des patients, du domicile et des ruptures de parcours pèse réellement dans les choix.

Les réponses ouvertes proposent des orientations concrètes : partir des besoins du terrain, faciliter le lien entre la ville et l'hôpital, soutenir le maintien à domicile, alléger les contraintes administratives, ouvrir la gouvernance et rendre compte des dépenses comme des résultats. Certains demandent la suppression des CPTS et la réaffectation de leurs financements aux soins. D'autres défendent leur utilité et rappellent que les projets ont besoin de temps et de professionnels disponibles pour aboutir. Cette diversité doit être entendue.

La valeur d'une CPTS doit se mesurer à ce qu'elle change pour les patients et les soignants, avec une exigence de transparence sur chaque euro engagé.

Merci pour votre mobilisation et pour la franchise de vos contributions. Elles nourriront notre action pour une coopération utile, équitable et ancrée dans les réalités de l'exercice libéral.

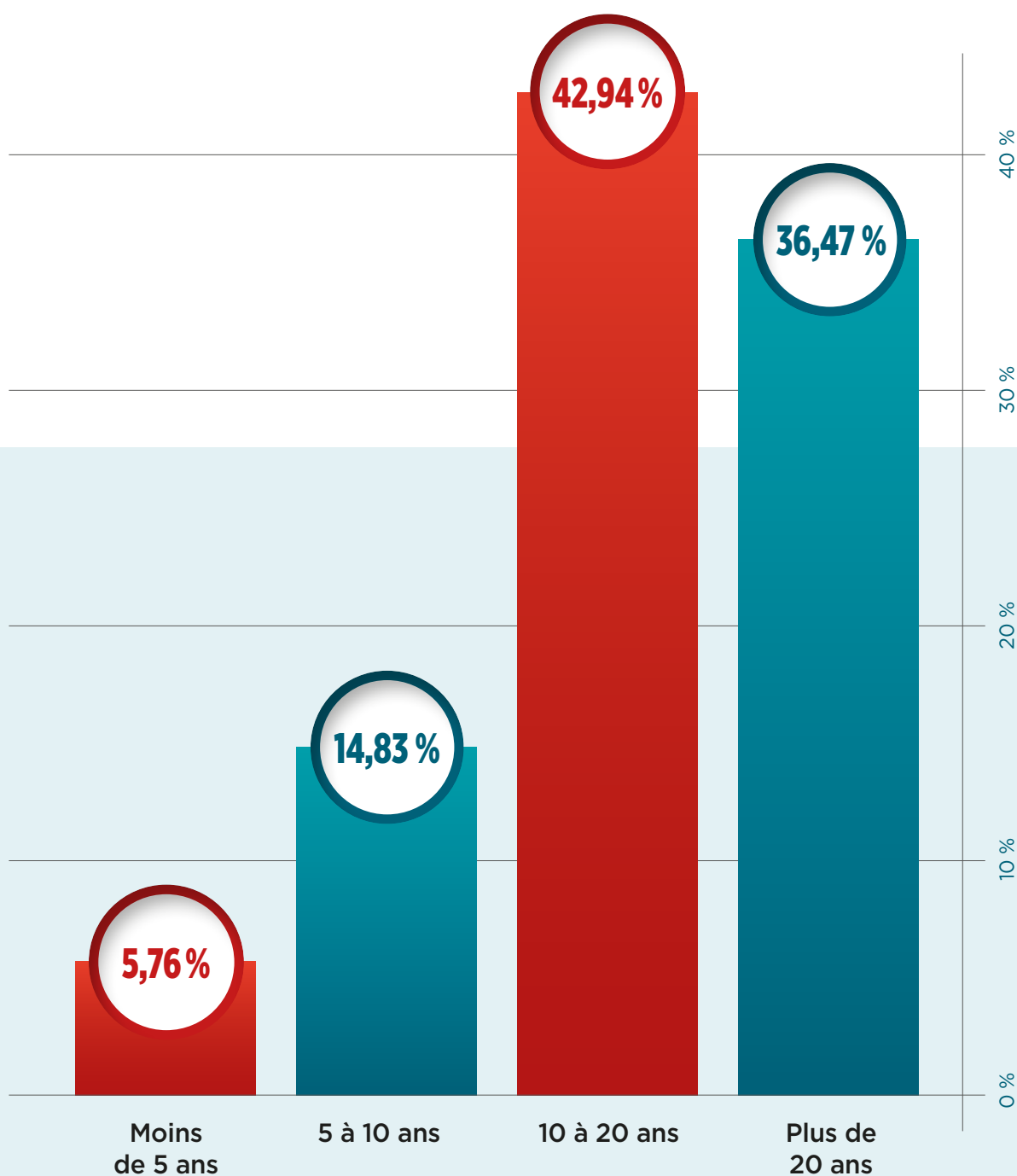


Ghislaine SICRE,
Présidente de Convergence Infirmière

1

Quelle est votre ancienneté en exercice libéral ?

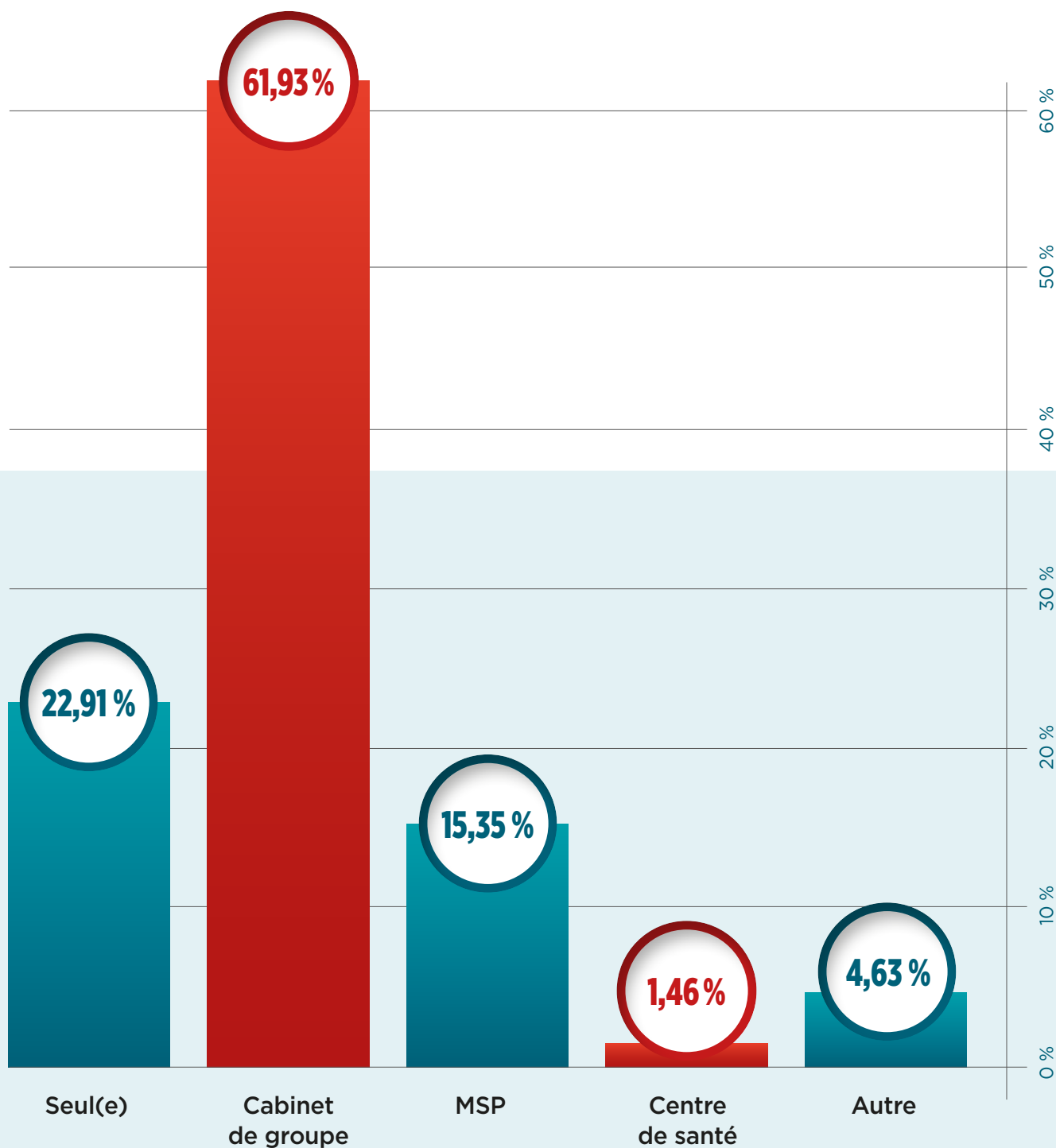
Réponses obtenues : 2 117 / Question ignorée : 0



2

Dans quel secteur exercez-vous ?

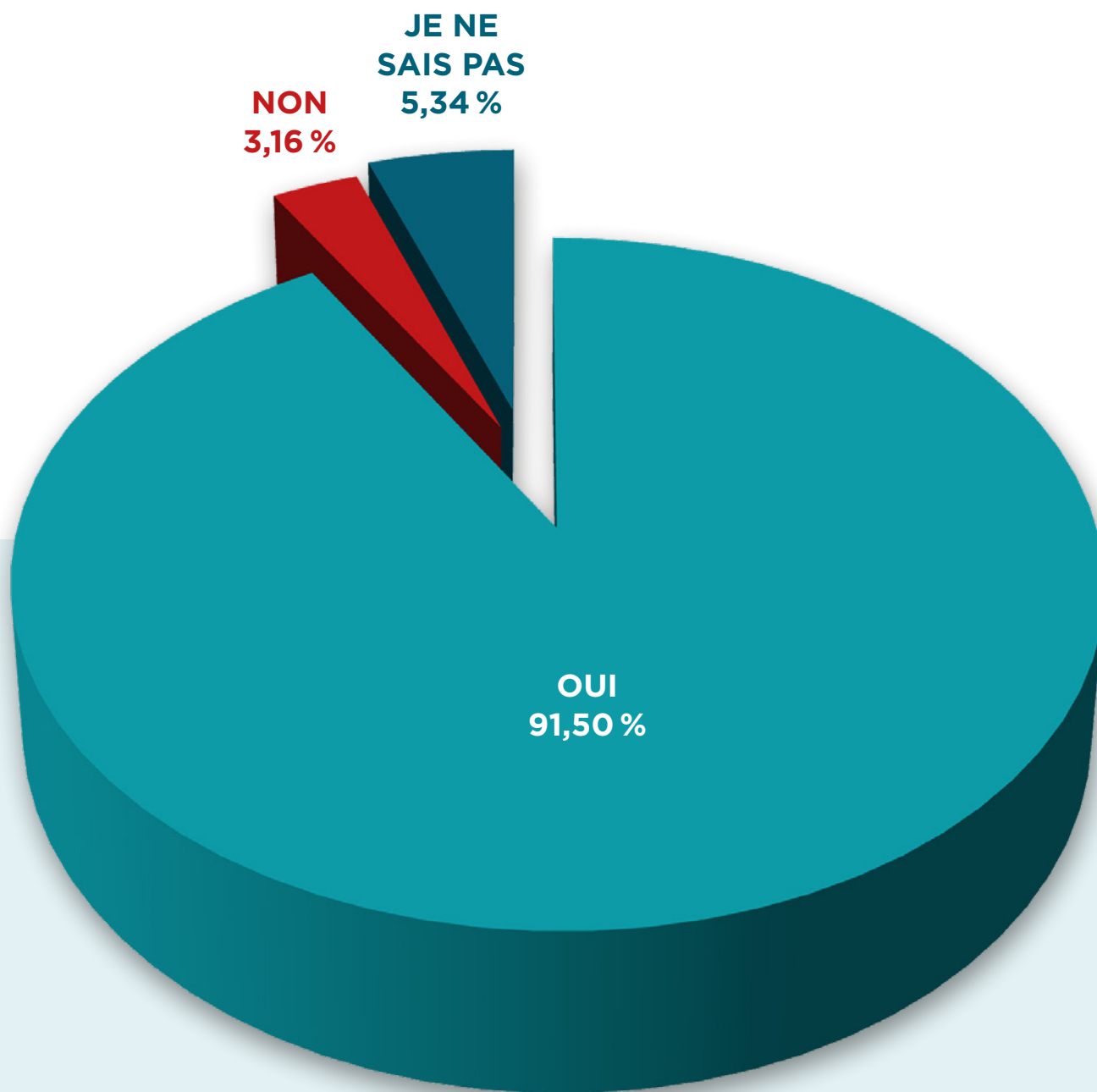
Réponses obtenues : 2 117 / Question ignorée : 0



3

Votre territoire est-il couvert par une CPTS ?

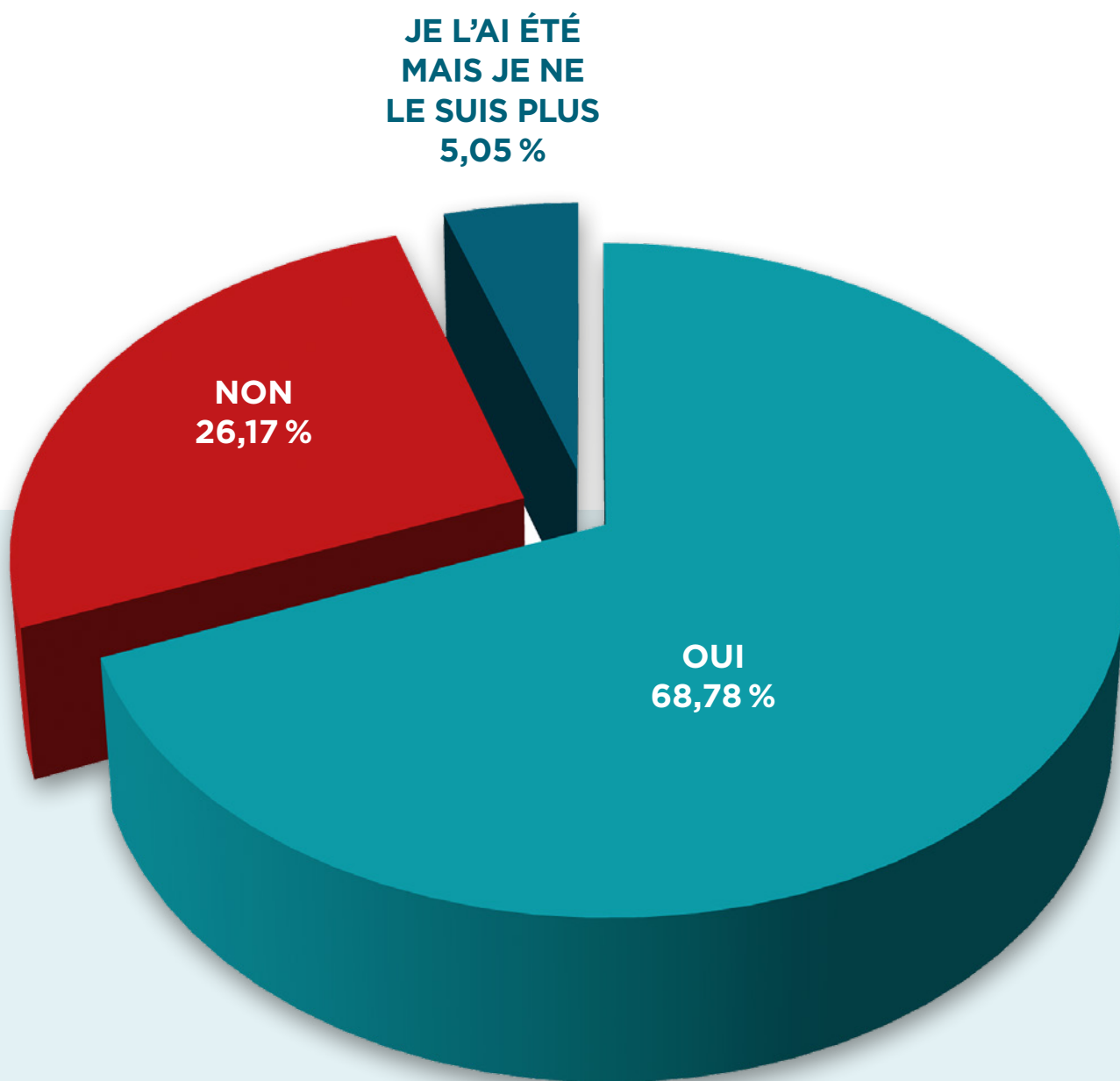
Réponses obtenues : 2 117 / Question ignorée : 0



4

Êtes-vous actuellement adhérent(e) à une CPTS ?

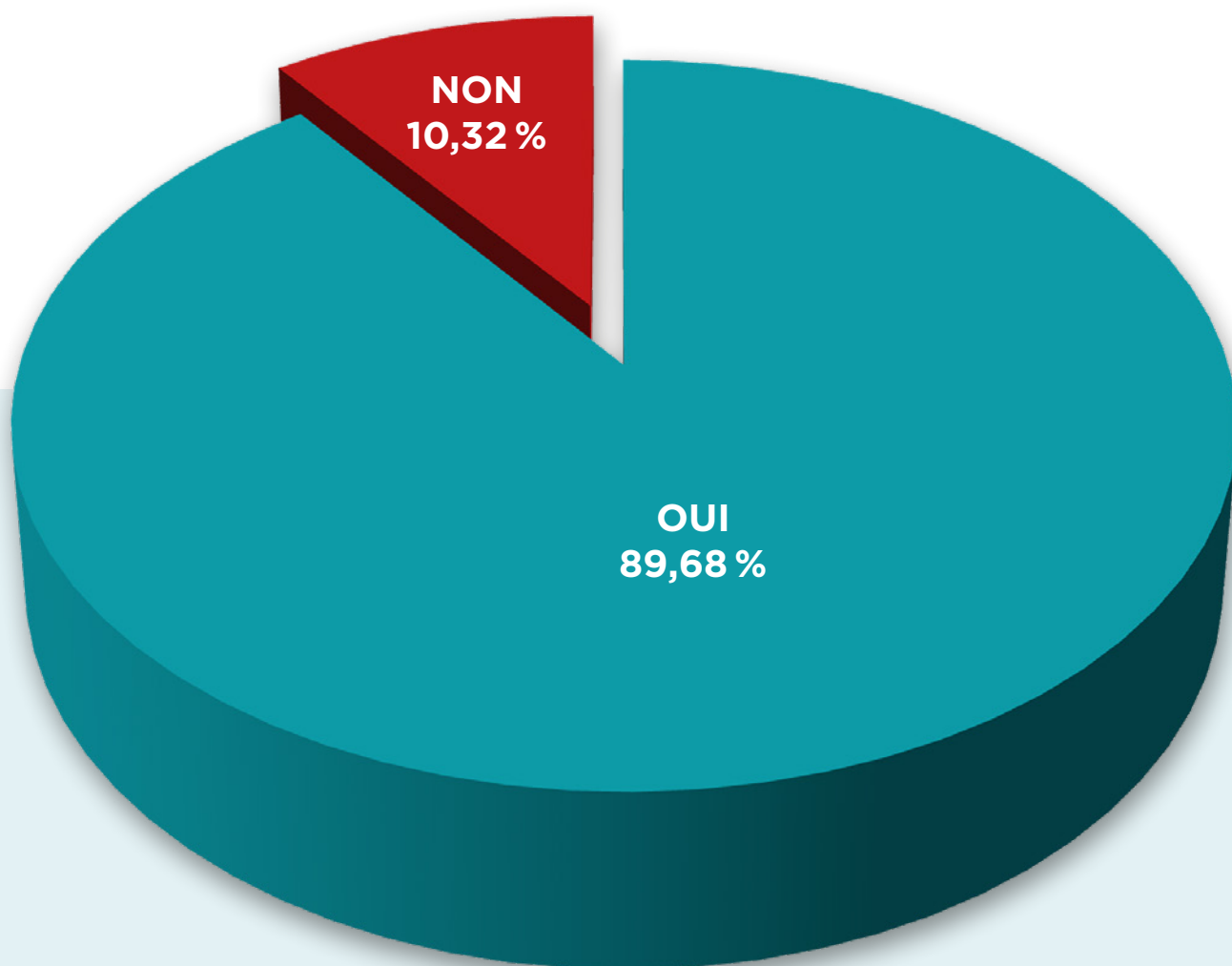
Réponses obtenues : 2 117 / Question ignorée : 0



5

Avez-vous été informé de la création de la CPTS ?

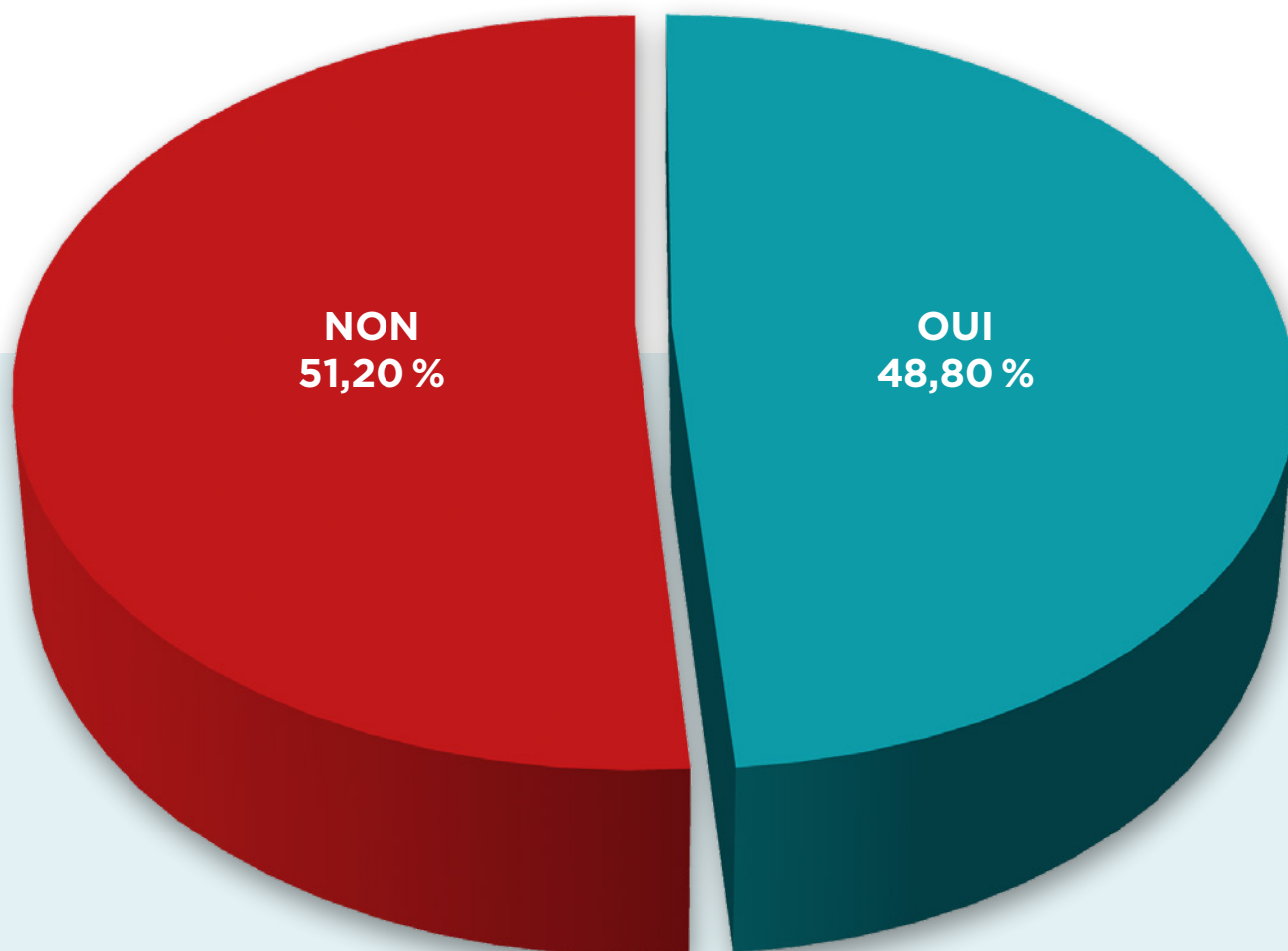
Réponses obtenues : 1 453 / Question ignorée : 664



6

Avez-vous été associé au projet de création ?

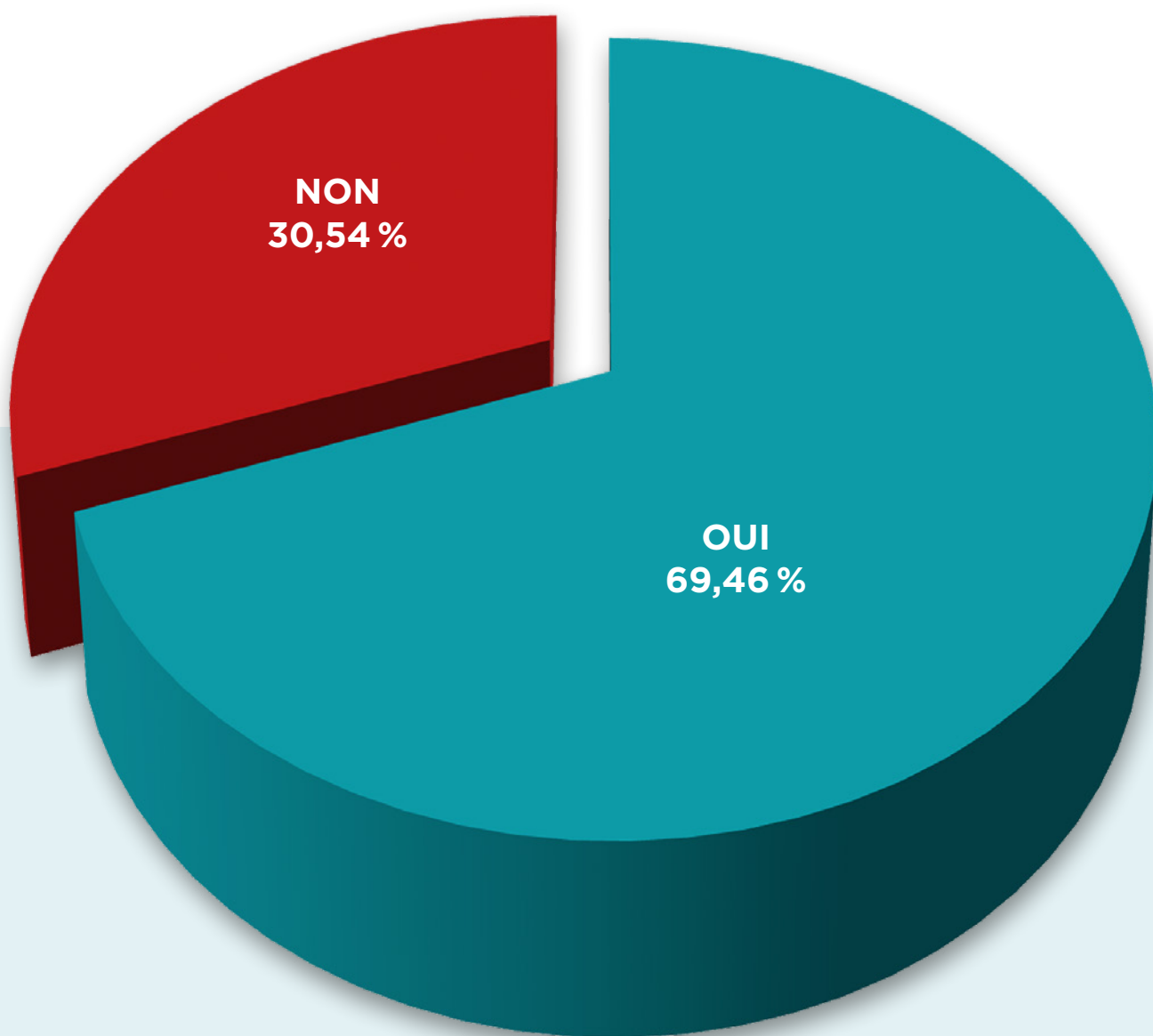
Réponses obtenues : 1 287 / Question ignorée : 830



7

Avez-vous été personnellement sollicité(e) pour adhérer ?

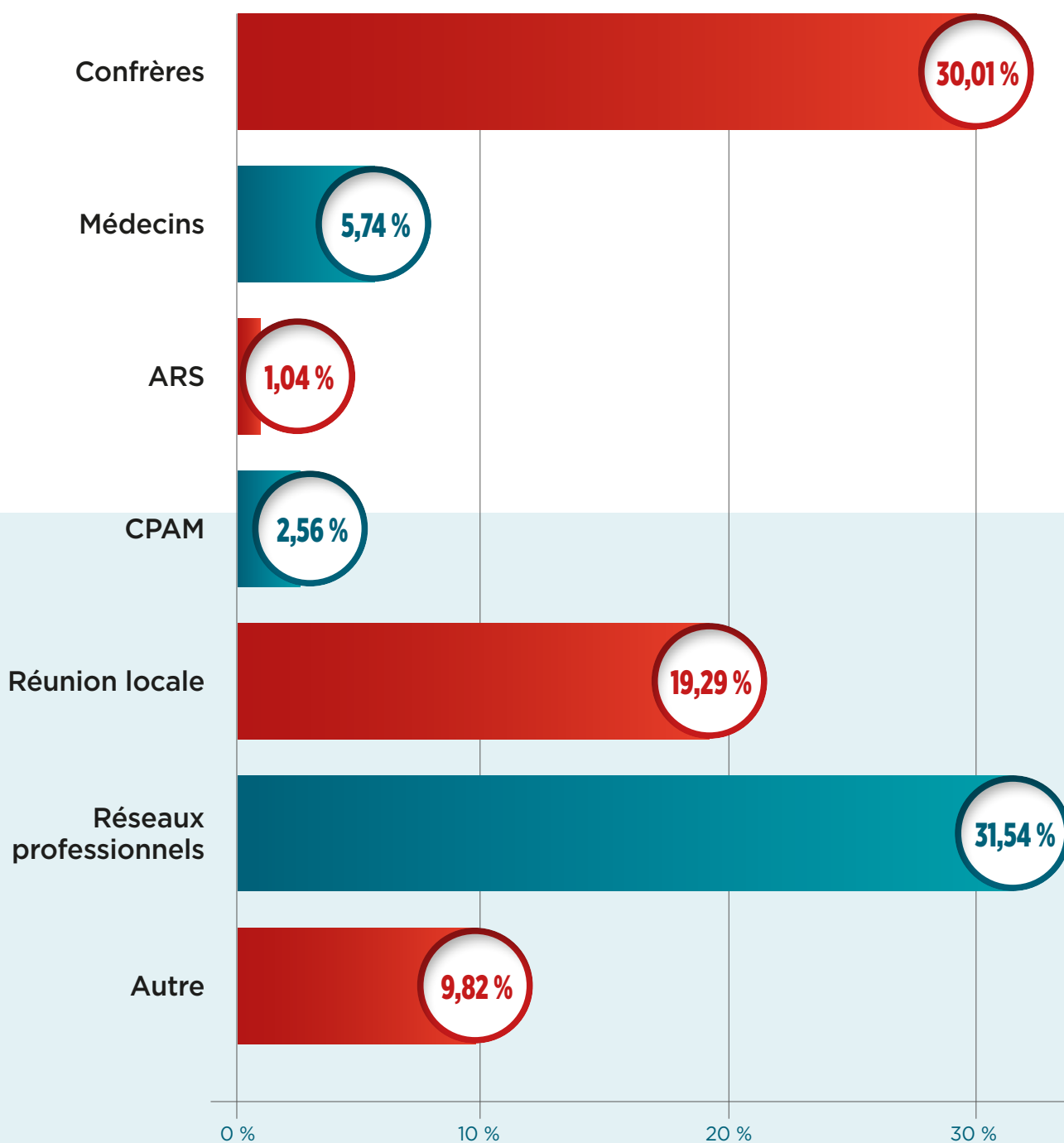
Réponses obtenues : 1 444 / Question ignorée : 673



8

Comment avez-vous connu votre CPTS ?

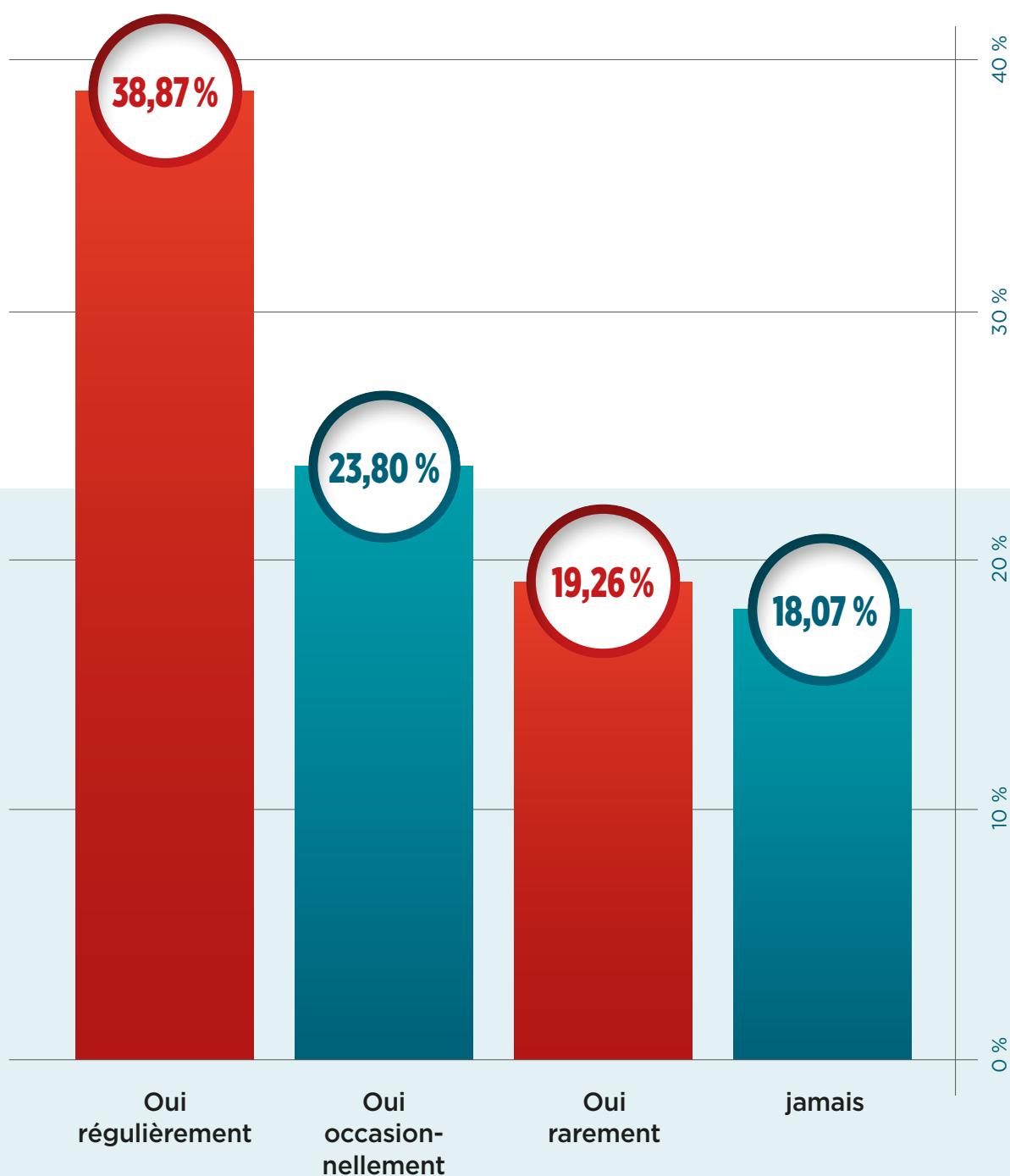
Réponses obtenues : 1 446 / Question ignorée : 671



9

Participez-vous activement aux actions ou réunions de votre CPTS ?

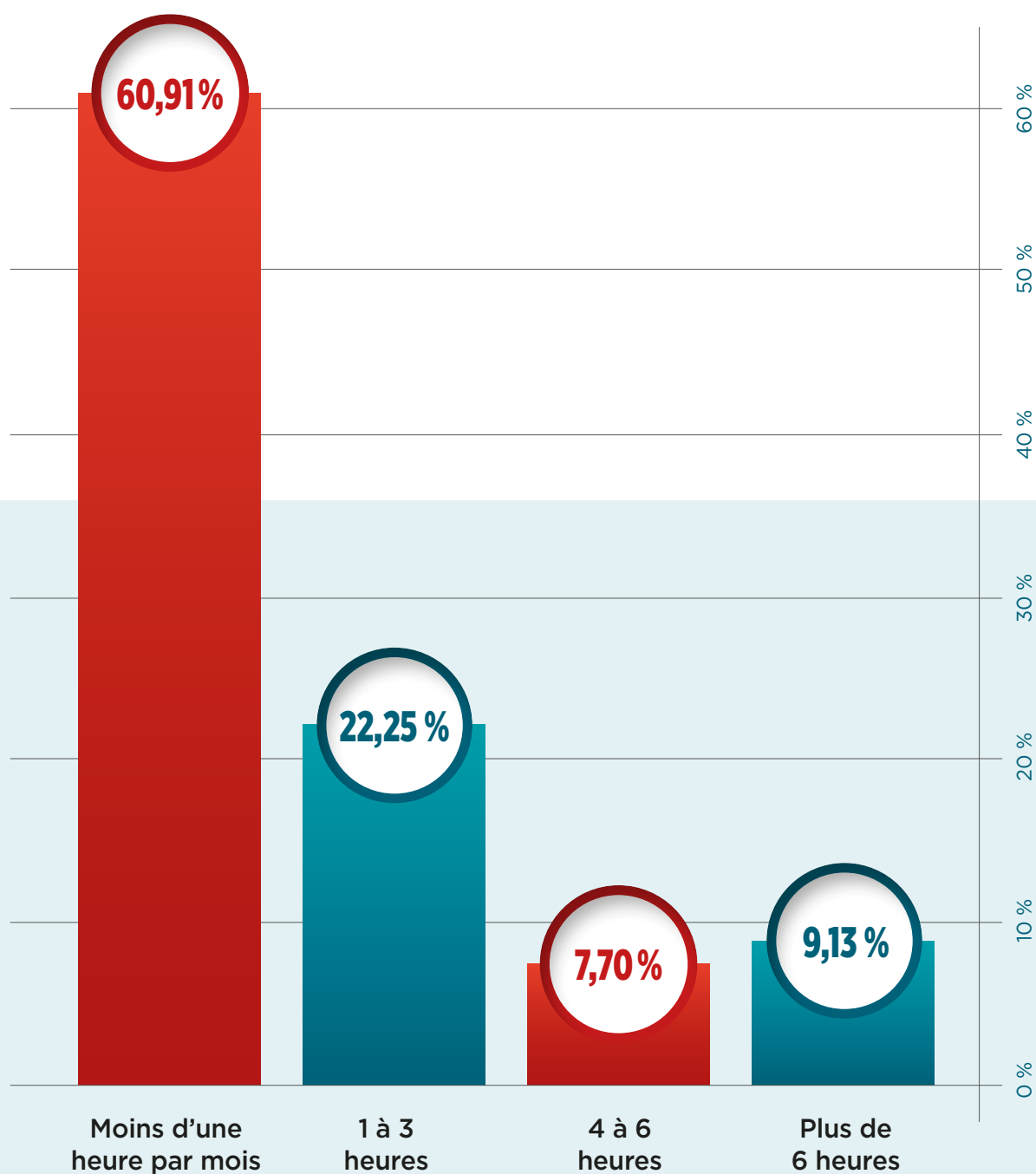
Réponses obtenues : 1 433 / Question ignorée : 684



10

Combien de temps consacrez-vous en moyenne à la CPTS ?

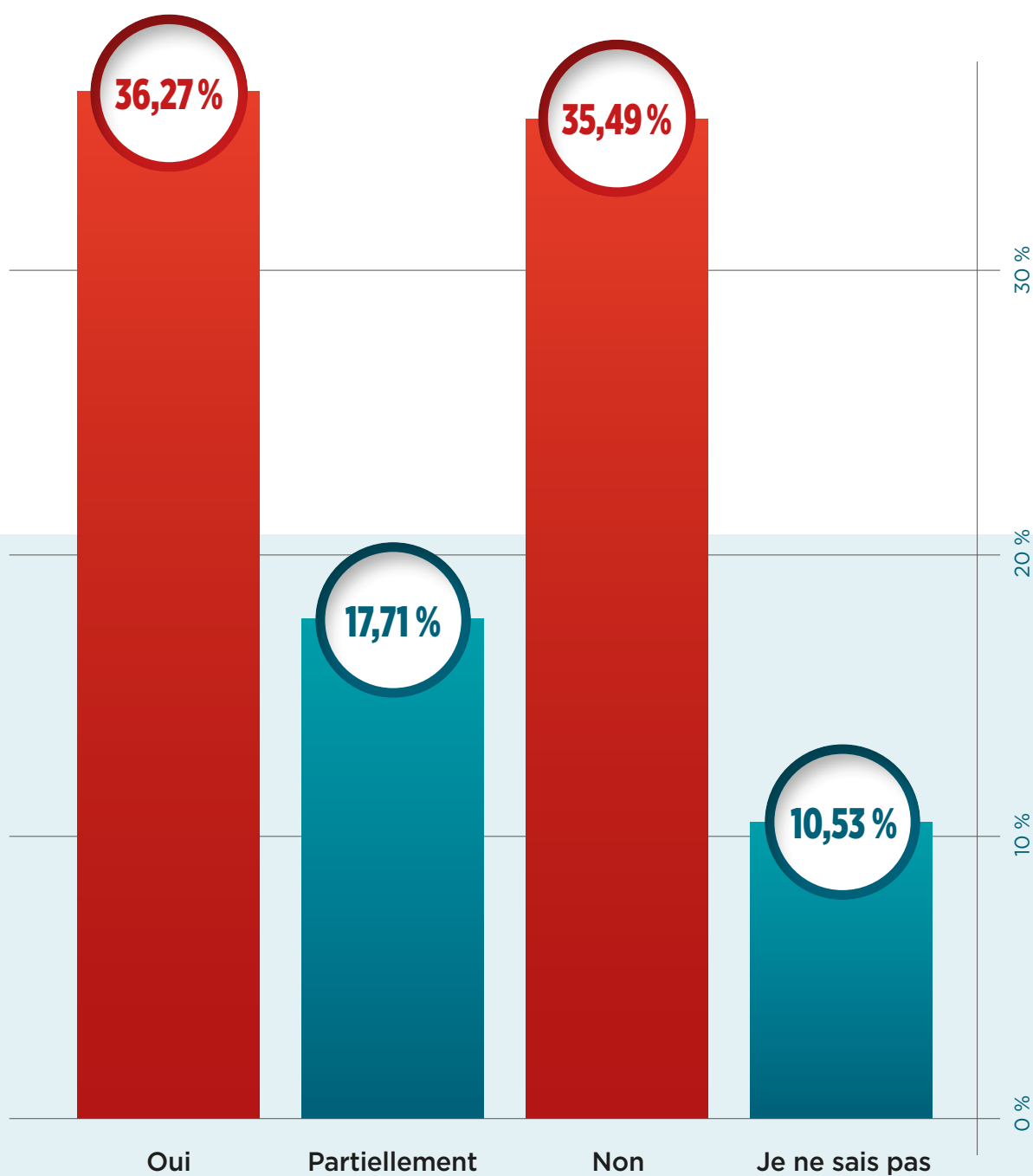
Réponses obtenues : 1 402 / Question ignorée : 715



11

Ce temps est-il indemnisé ?

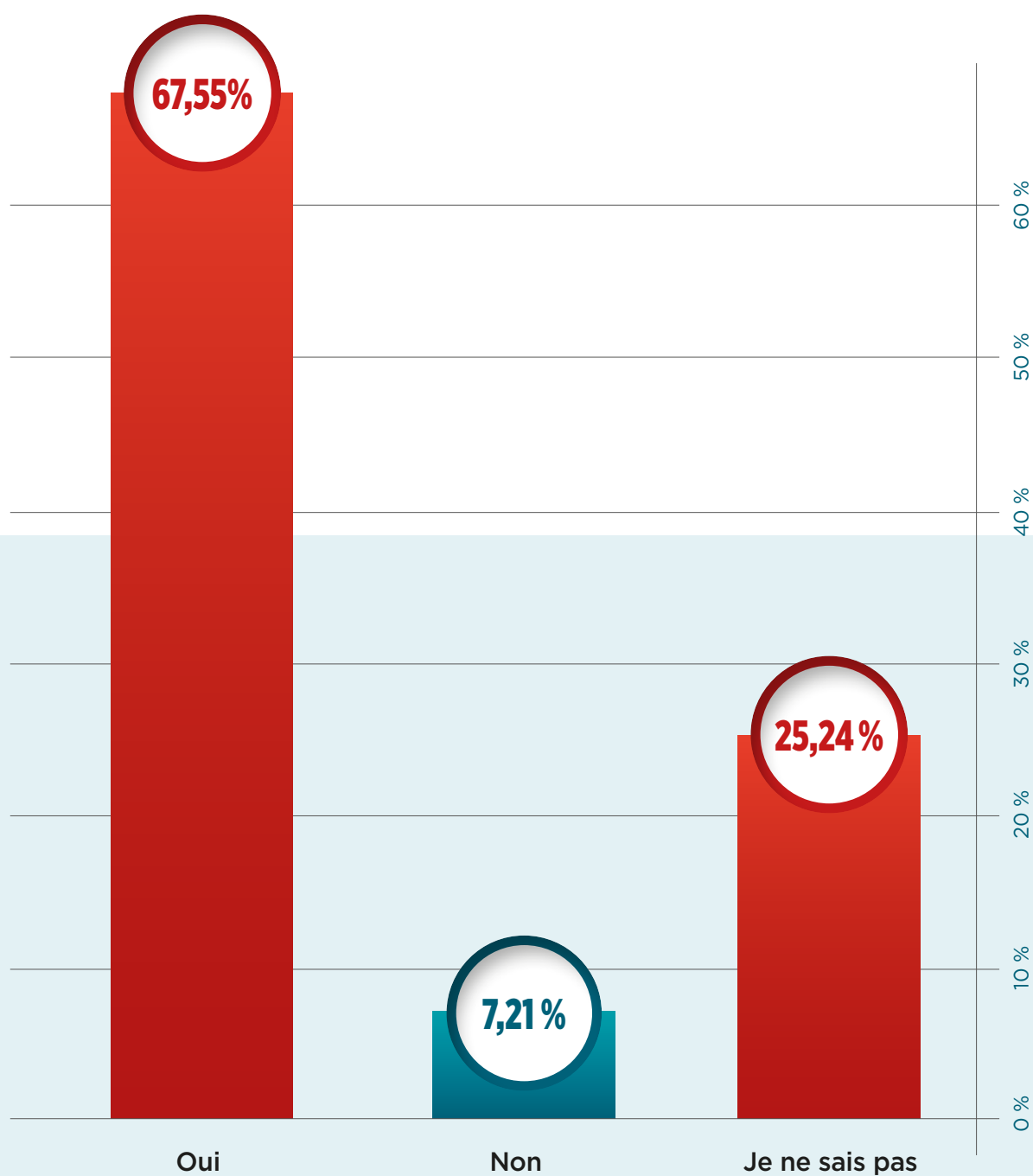
Réponses obtenues : 1 406 / Question ignorée : 711



12

Ces indemnisations sont-elles équitables entre les différents professionnels de santé impliqués ?

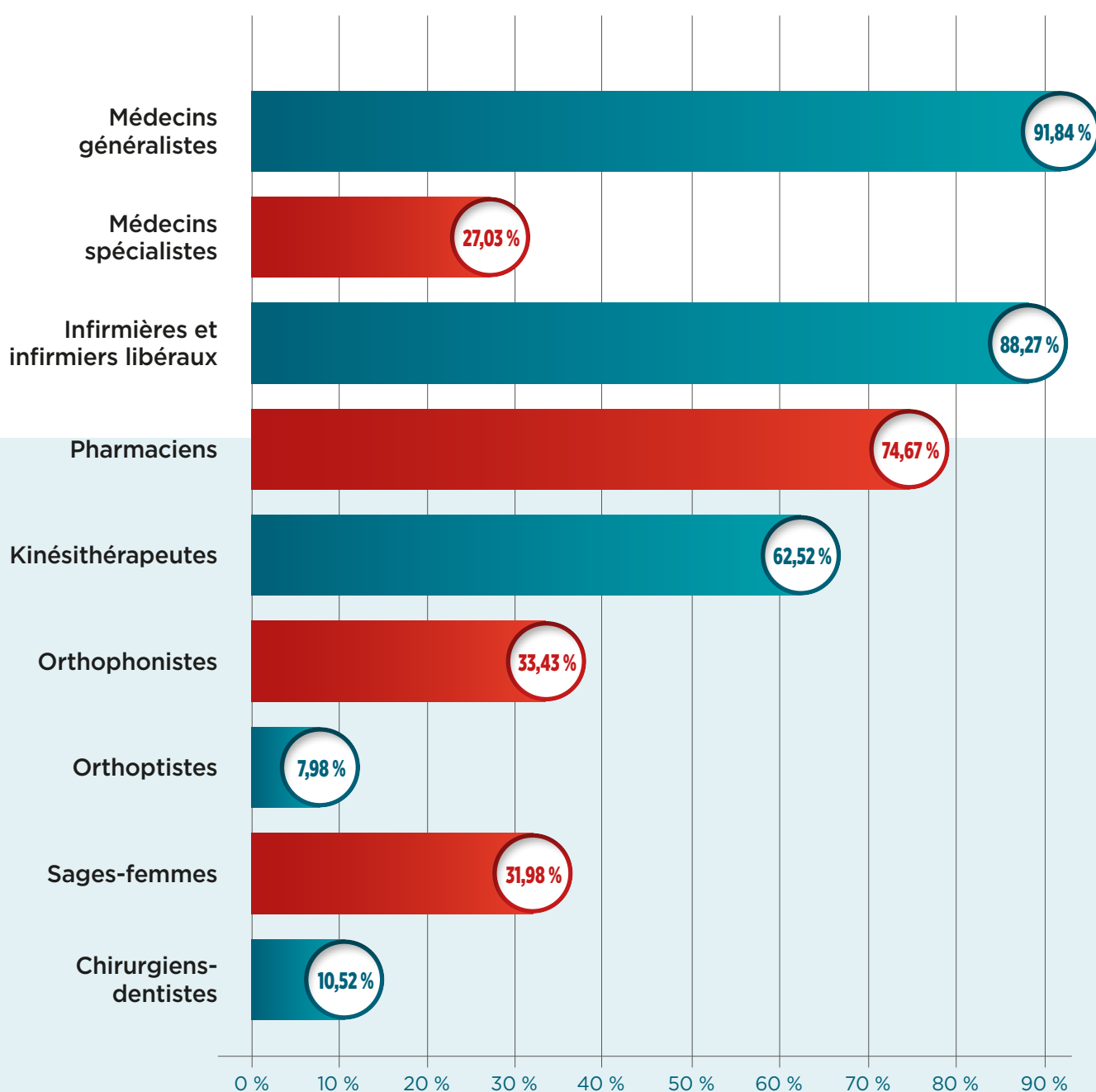
Réponses obtenues : 527 / Question ignorée : 1 590



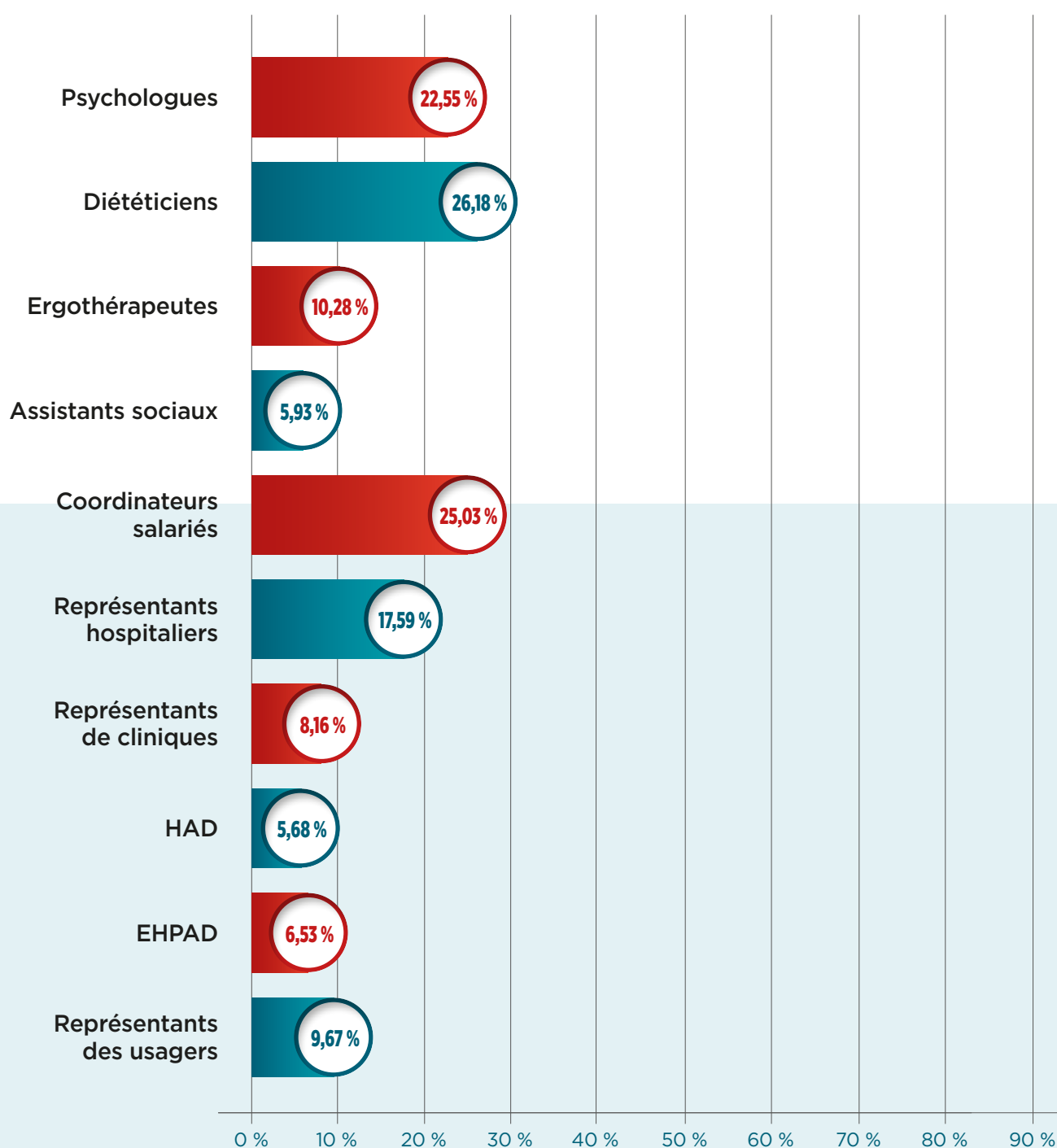
13

Quelles professions sont représentées dans la gouvernance de votre CPTS ?

Plusieurs réponses possibles / Réponses obtenues : 1 654 / Question ignorée : 463



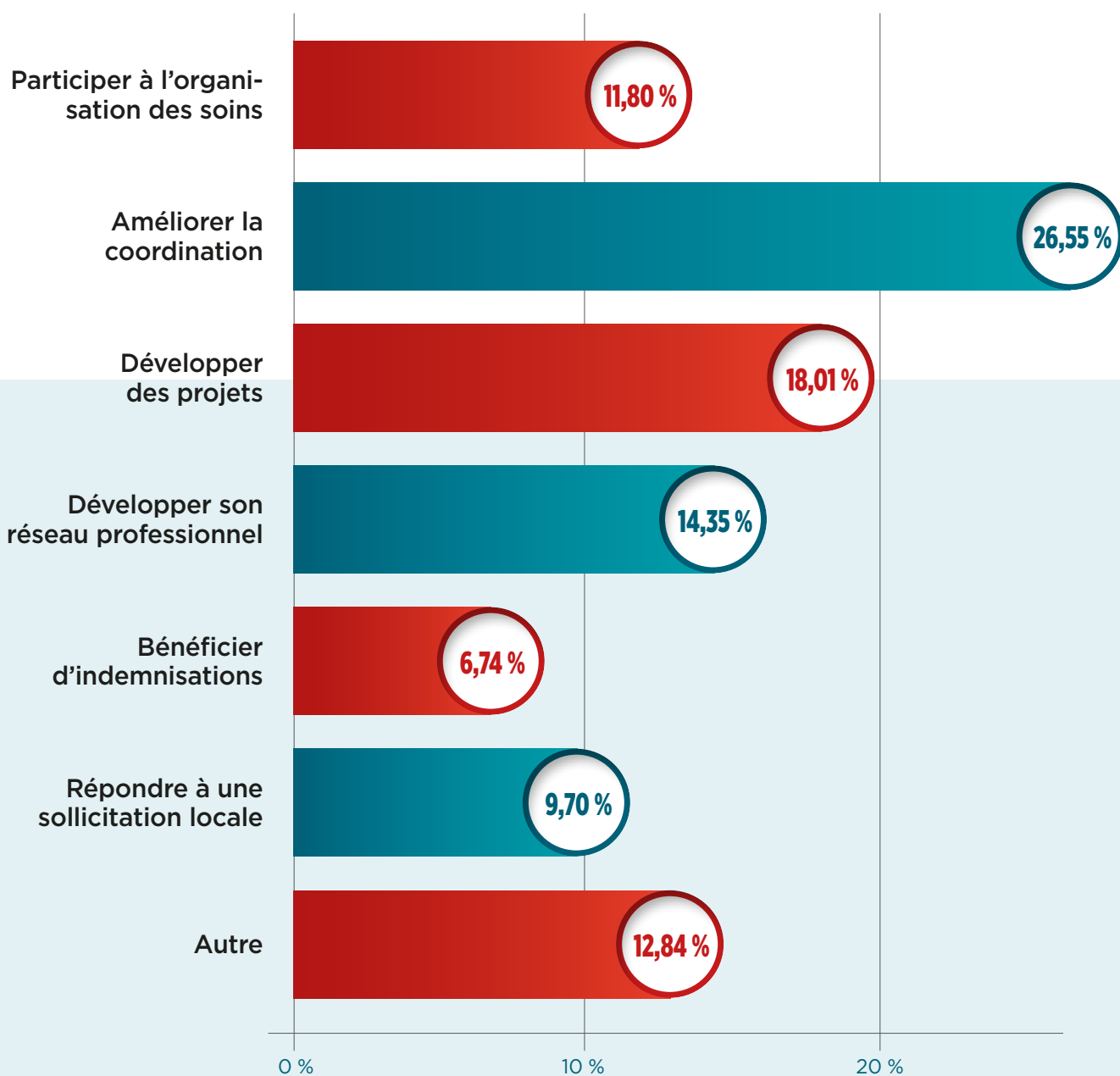
Quelles professions sont représentées dans la gouvernance de votre CPTS ? (suite)



14

Quelle est votre principale motivation d'adhésion ?

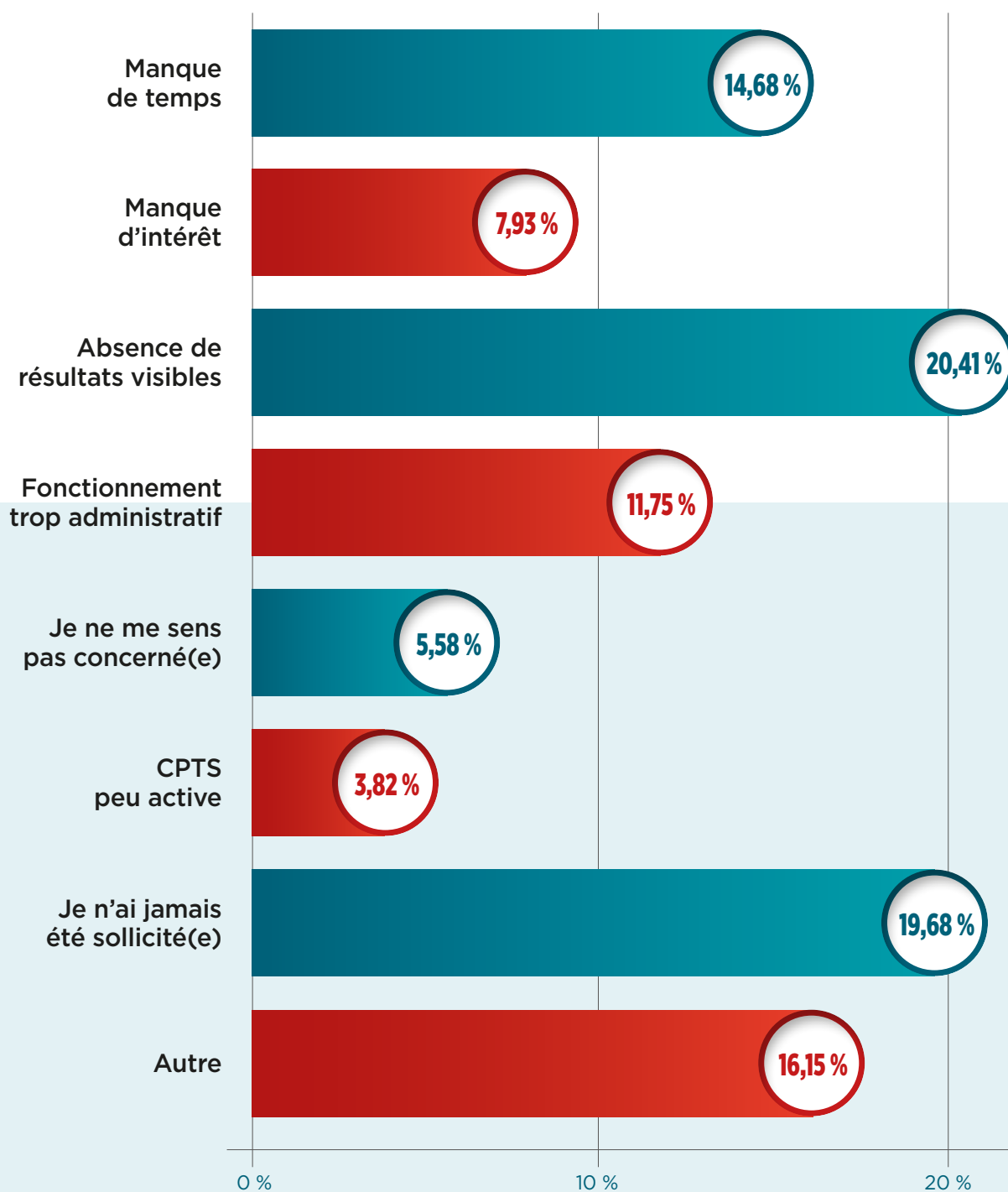
Réponses obtenues : 1 721 / Question ignorée : 396



15

Si vous n'êtes pas adhérent(e), quelle est la principale raison ?

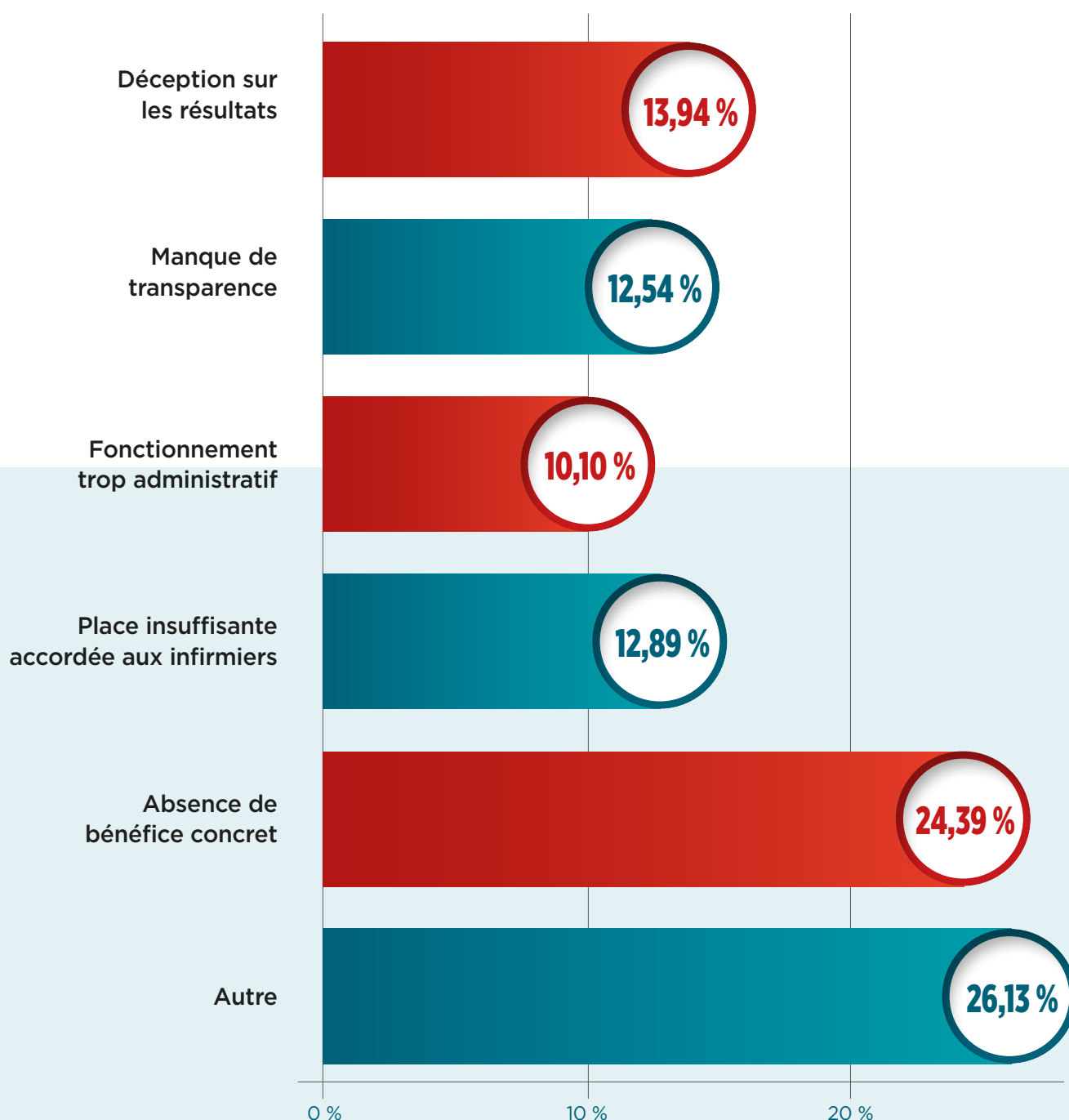
Réponses obtenues : 681 / Question ignorée : 1 436



16

Si vous avez quitté une CPTS, quelles étaient les raisons de votre départ ?

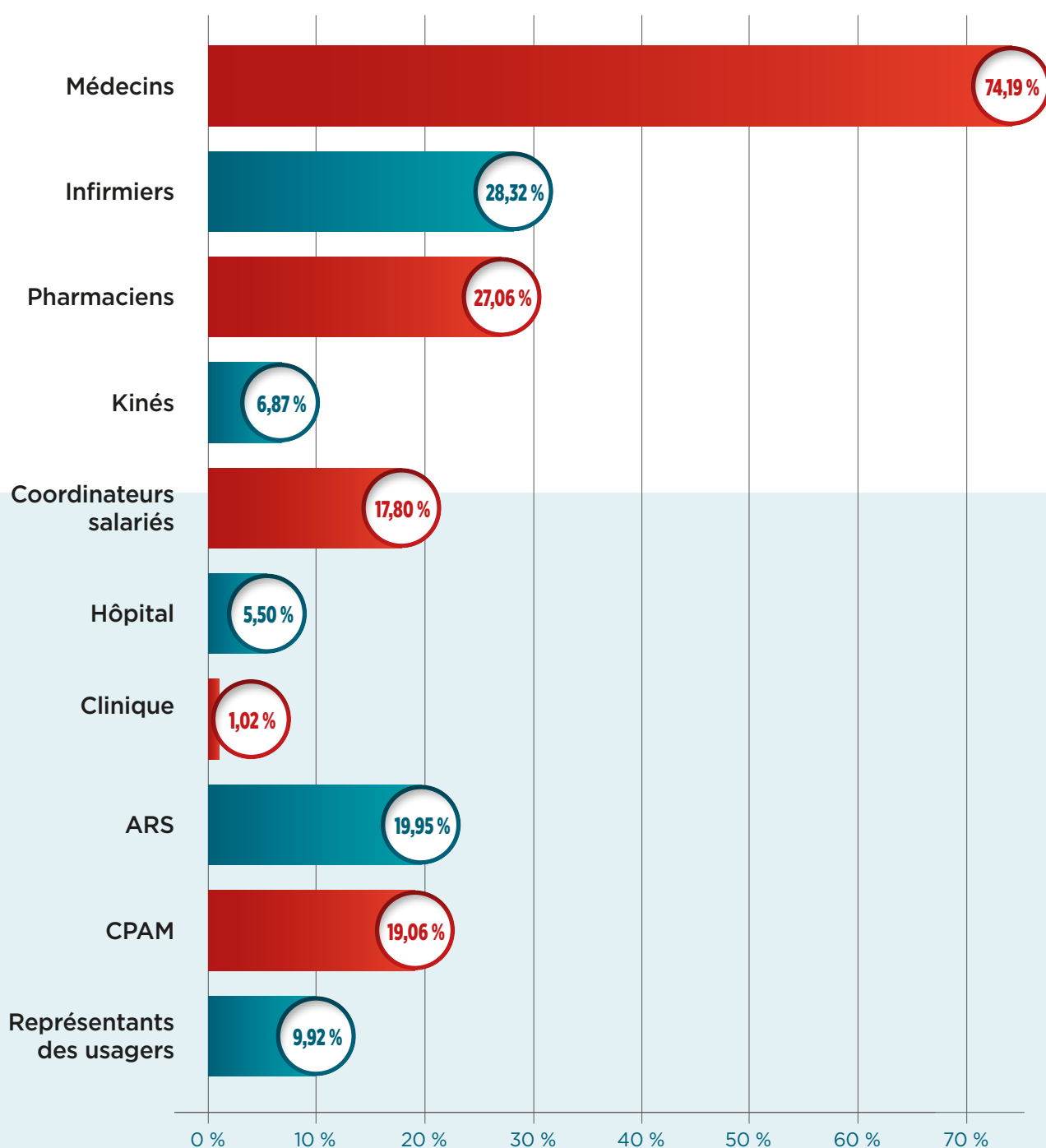
Réponses obtenues : 287 / Question ignorée : 1 830



17

Selon vous, qui influence le plus les décisions ?

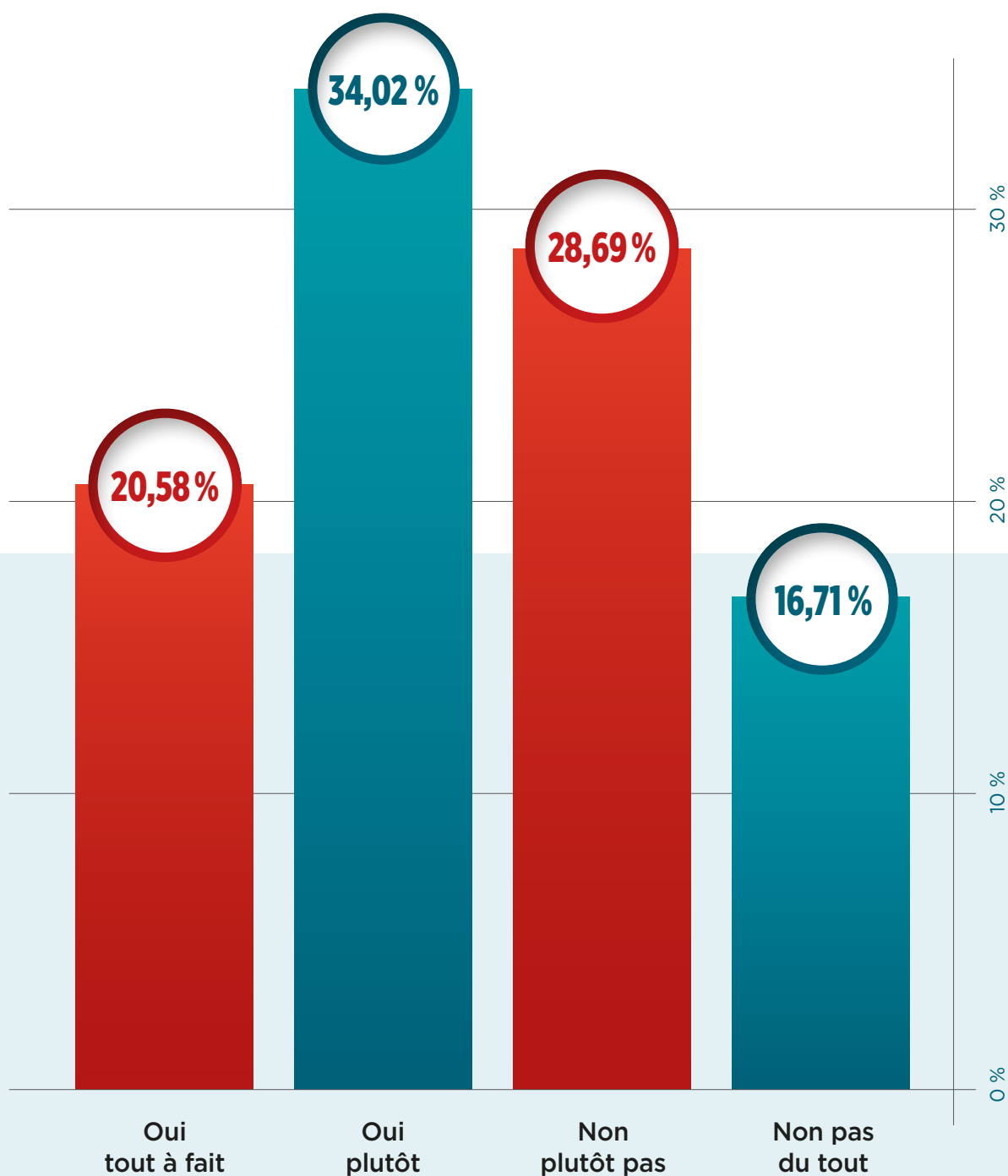
3 réponses maximum / Réponses obtenues : 1 674 / Question ignorée : 443



18

Les infirmières et infirmiers libéraux sont-ils suffisamment représentés dans les décisions ?

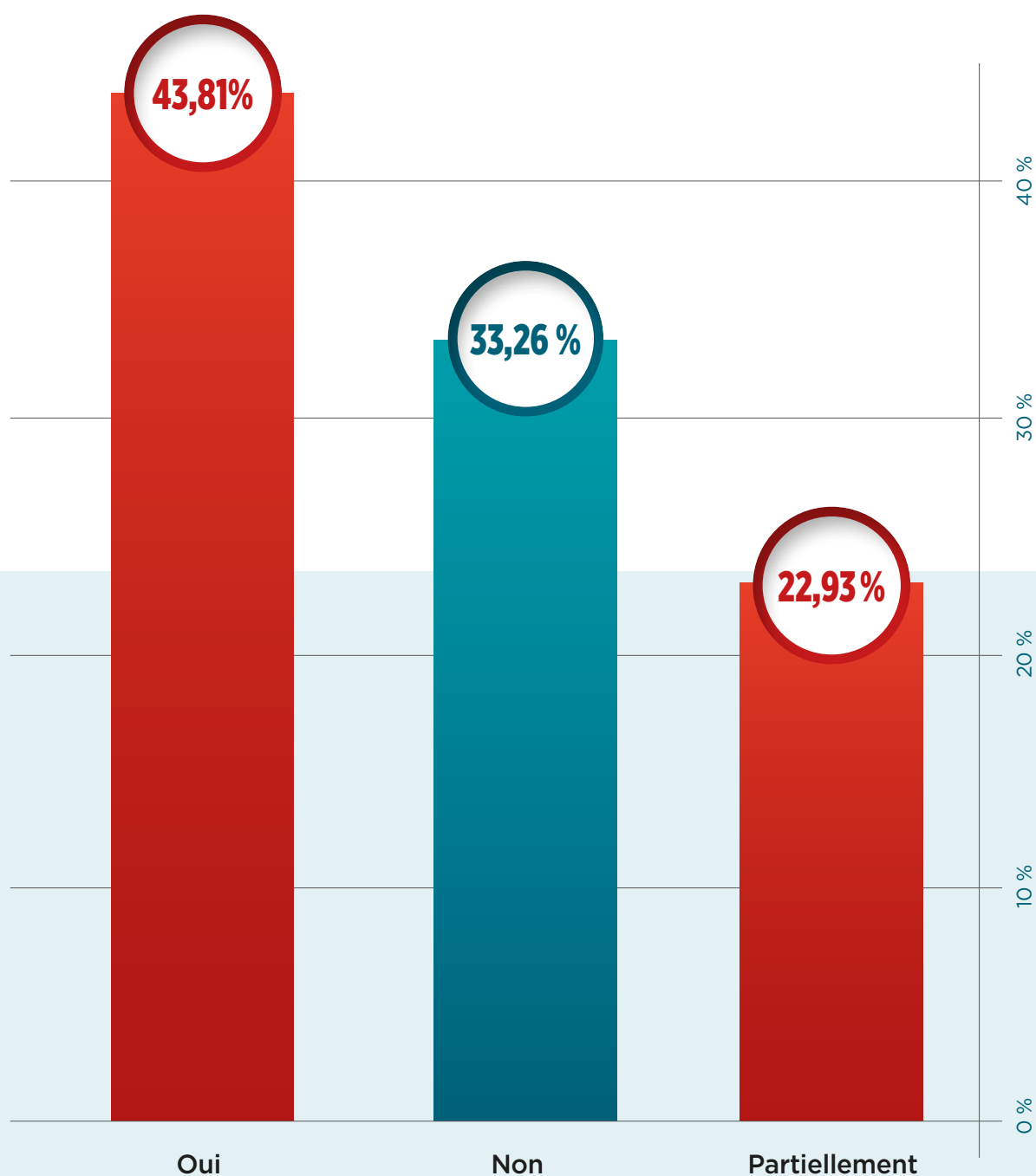
Réponses obtenues : 1 652 / Question ignorée : 465



19

Le fonctionnement vous paraît-il transparent ?

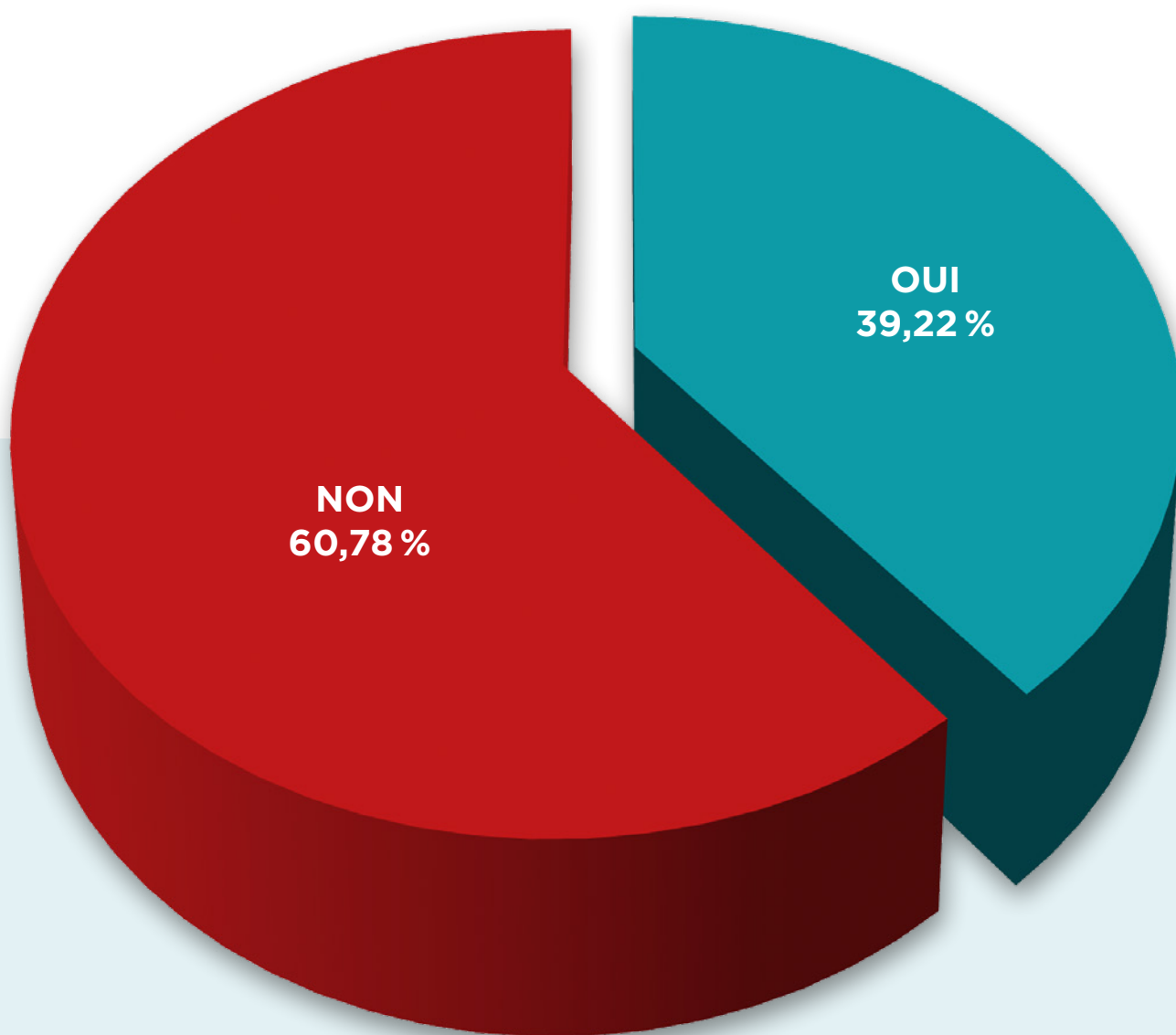
Réponses obtenues : 1 705 / Question ignorée : 412



20

Connaissez-vous le budget annuel de votre CPTS ?

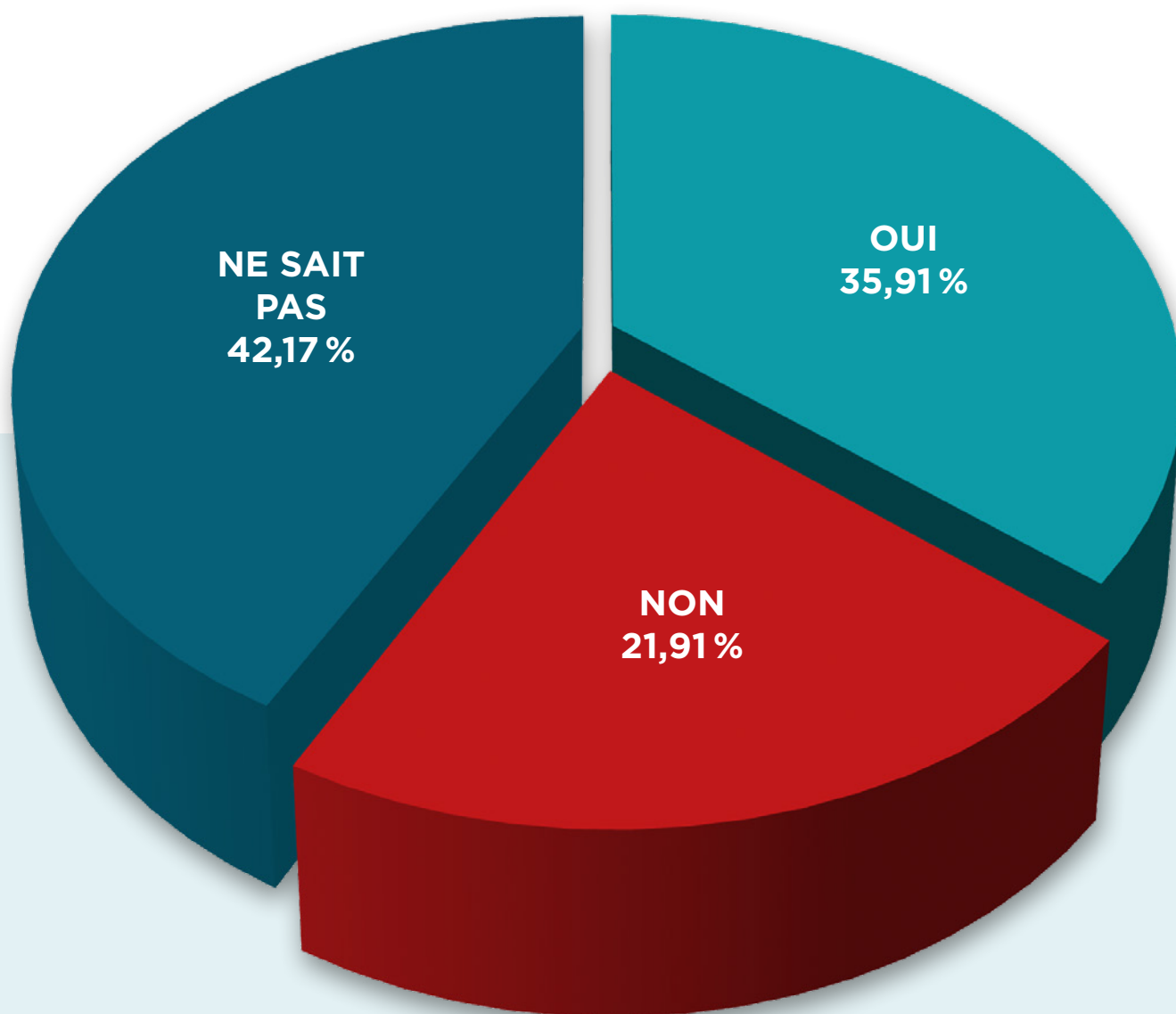
Réponses obtenues : 1 767 / Question ignorée : 350



21

Les adhérents ont-ils facilement accès aux informations financières ?

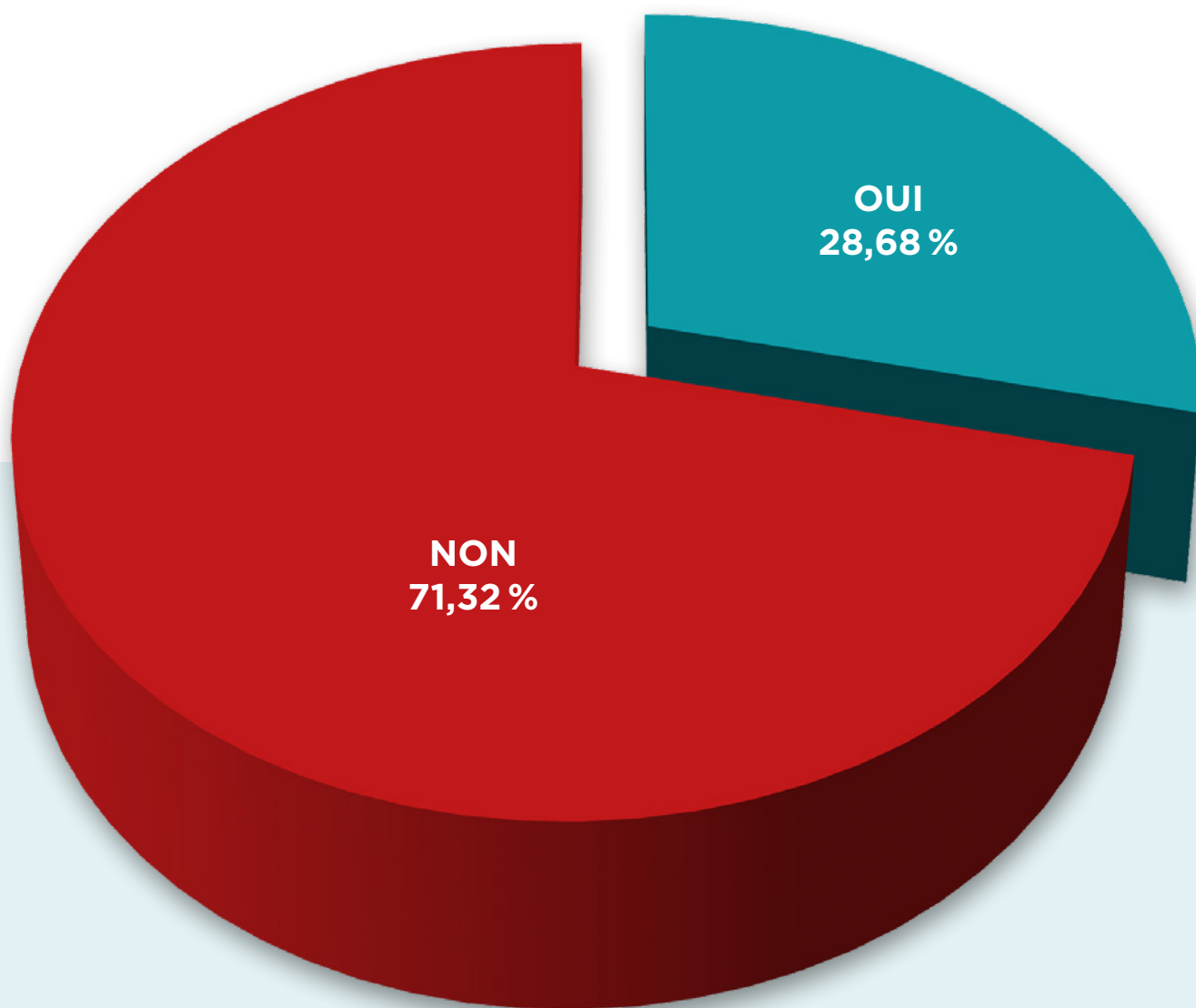
Réponses obtenues : 1 757 / Question ignorée : 360



22

Avez-vous déjà proposé un projet à votre CPTS ?

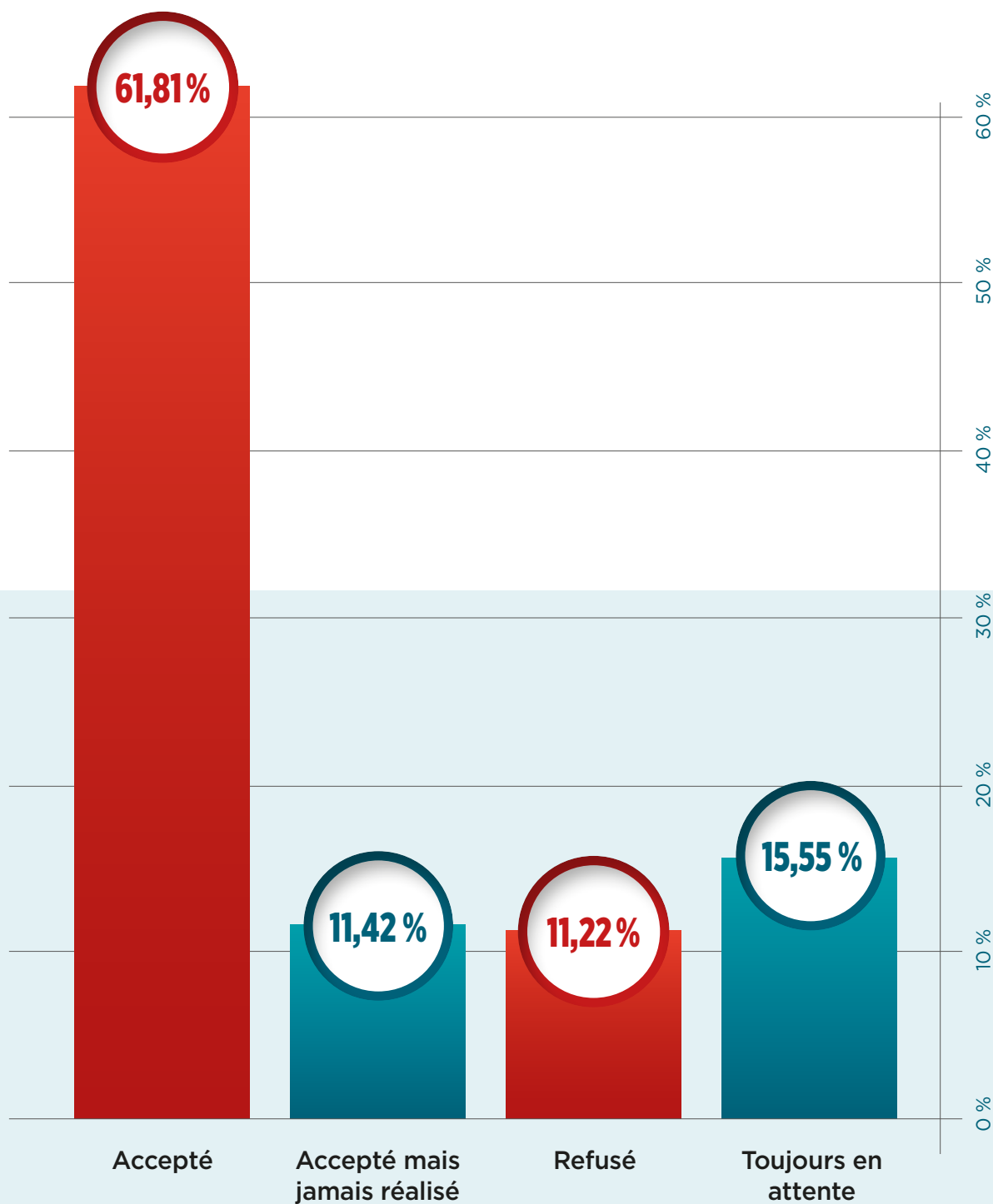
Réponses obtenues : 1 771 / Question ignorée : 346



23

Votre projet a-t-il été...

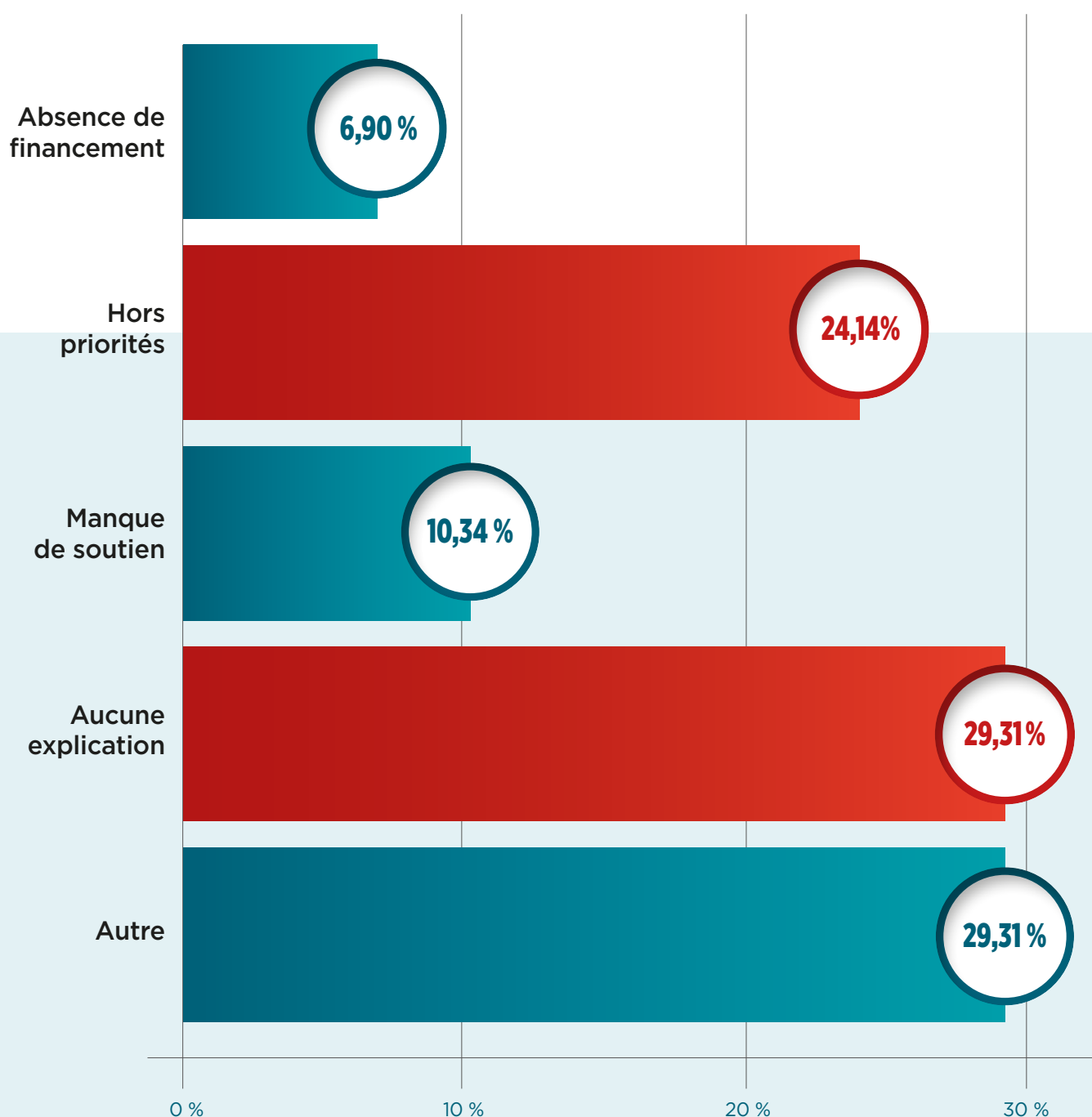
Réponses obtenues : 508 / Question ignorée : 1 609



24

Si votre projet a été refusé par la CPTS, quelle raison vous a été donnée ?

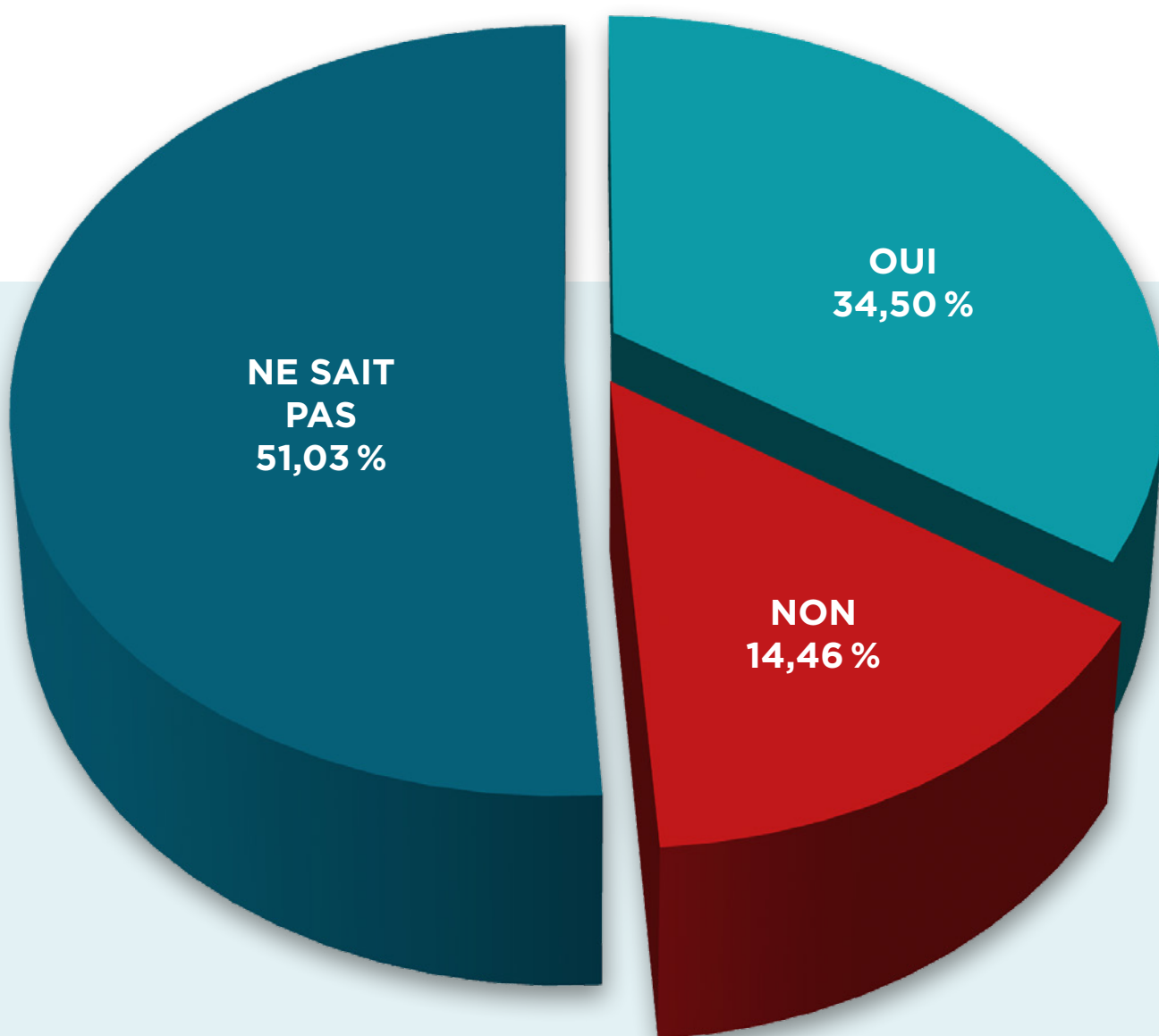
Réponses obtenues : 58 / Question ignorée : 2 059



25

Avez-vous estimé que votre projet a été évalué de manière équitable?

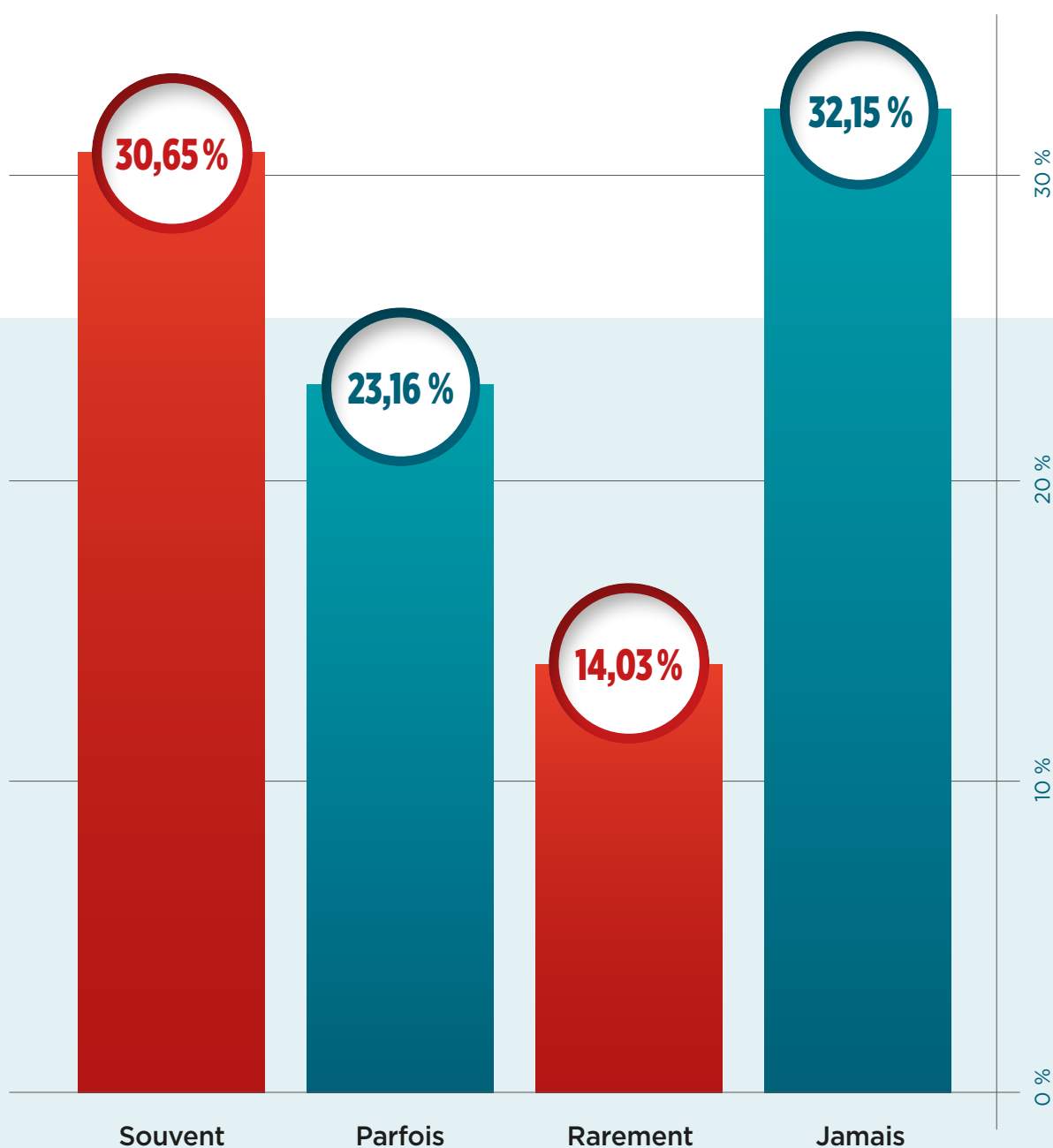
Réponses obtenues : 968 / Question ignorée : 1 149



26

Avez-vous déjà eu le sentiment que certains professionnels étaient favorisés dans l'accès aux projets ou responsabilités ?

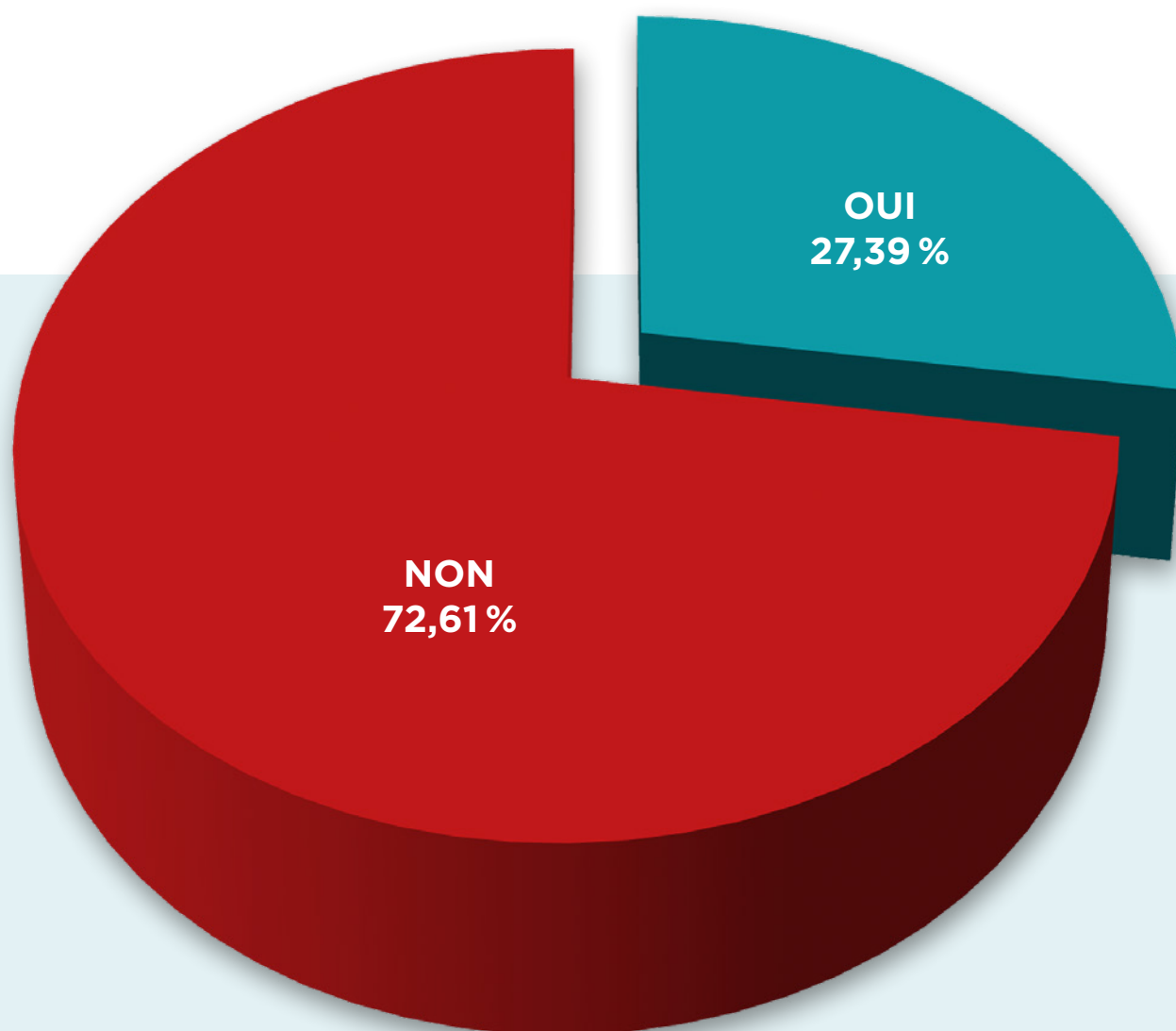
Réponses obtenues : 1 468 / Question ignorée : 649



27

Avez-vous déjà eu le sentiment d'être mis à l'écart parce que vous n'étiez pas membre de la CPTS ?

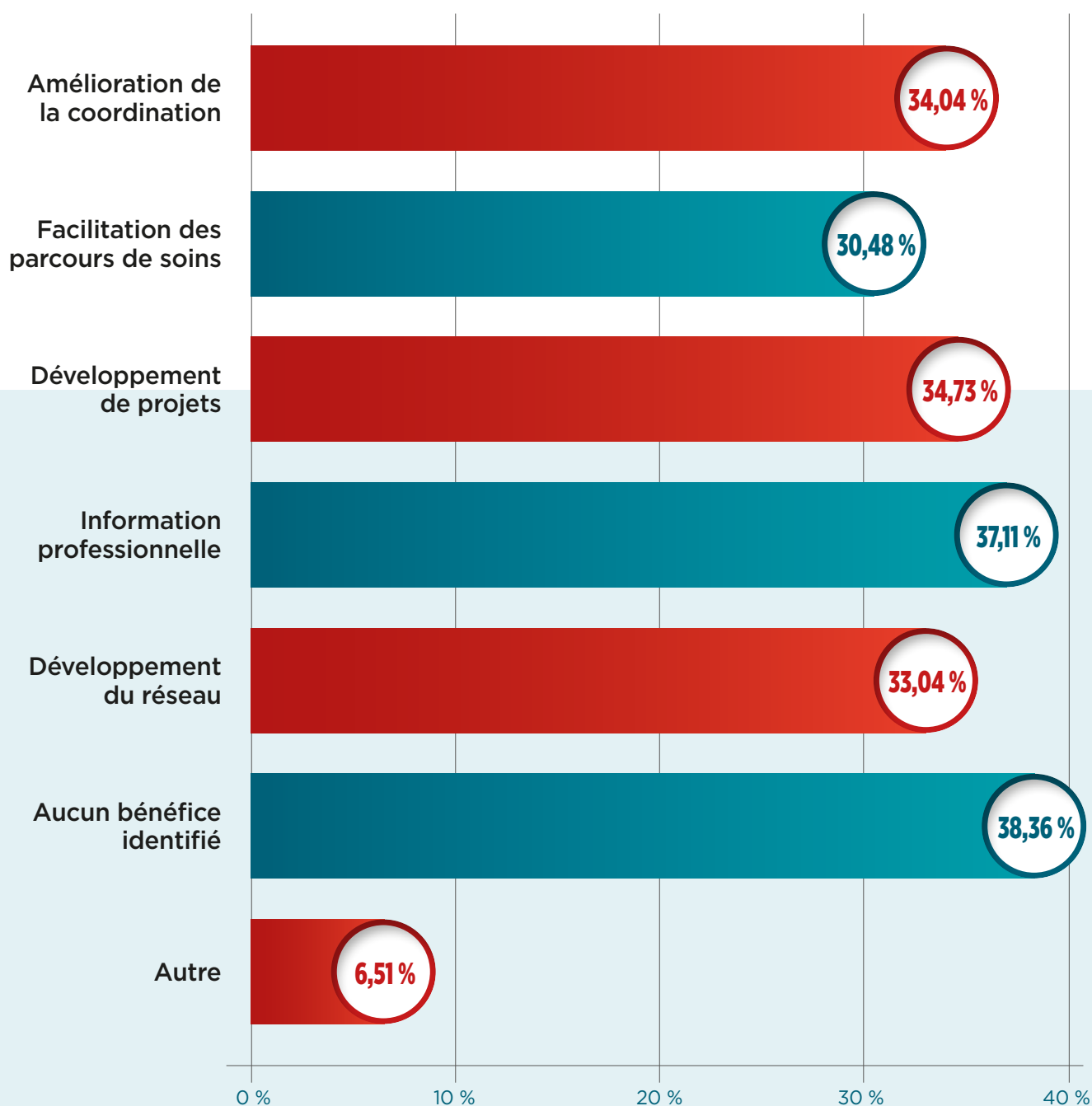
Réponses obtenues : 1 139 / Question ignorée : 978



28

Quels principaux bénéfices retirez-vous de votre CPTS ?

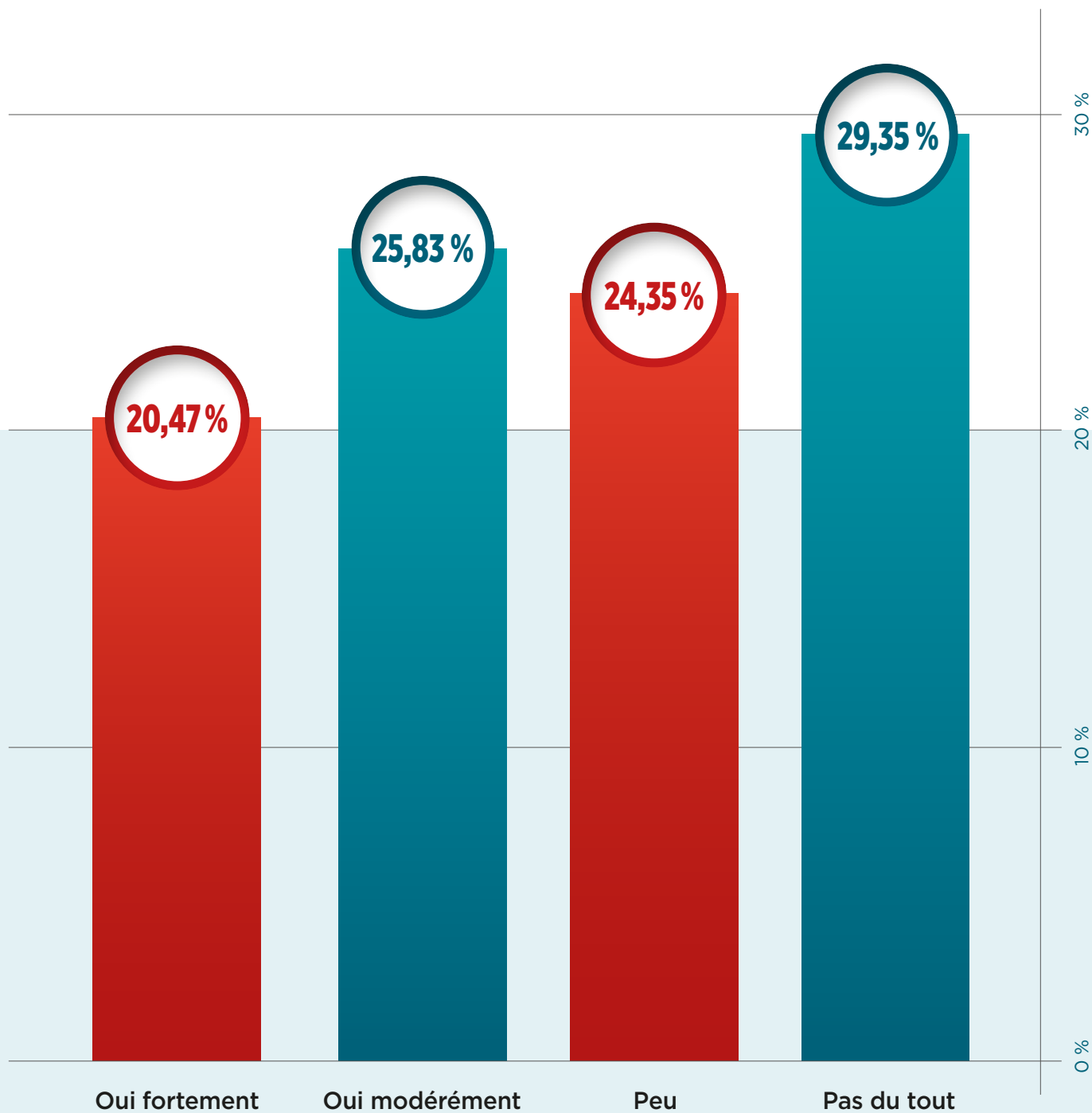
Plusieurs réponses possibles / Réponses obtenues : 1 598 / Question ignorée : 519



29

Selon vous, votre CPTS apporte-t-elle une amélioration concrète pour les patients ?

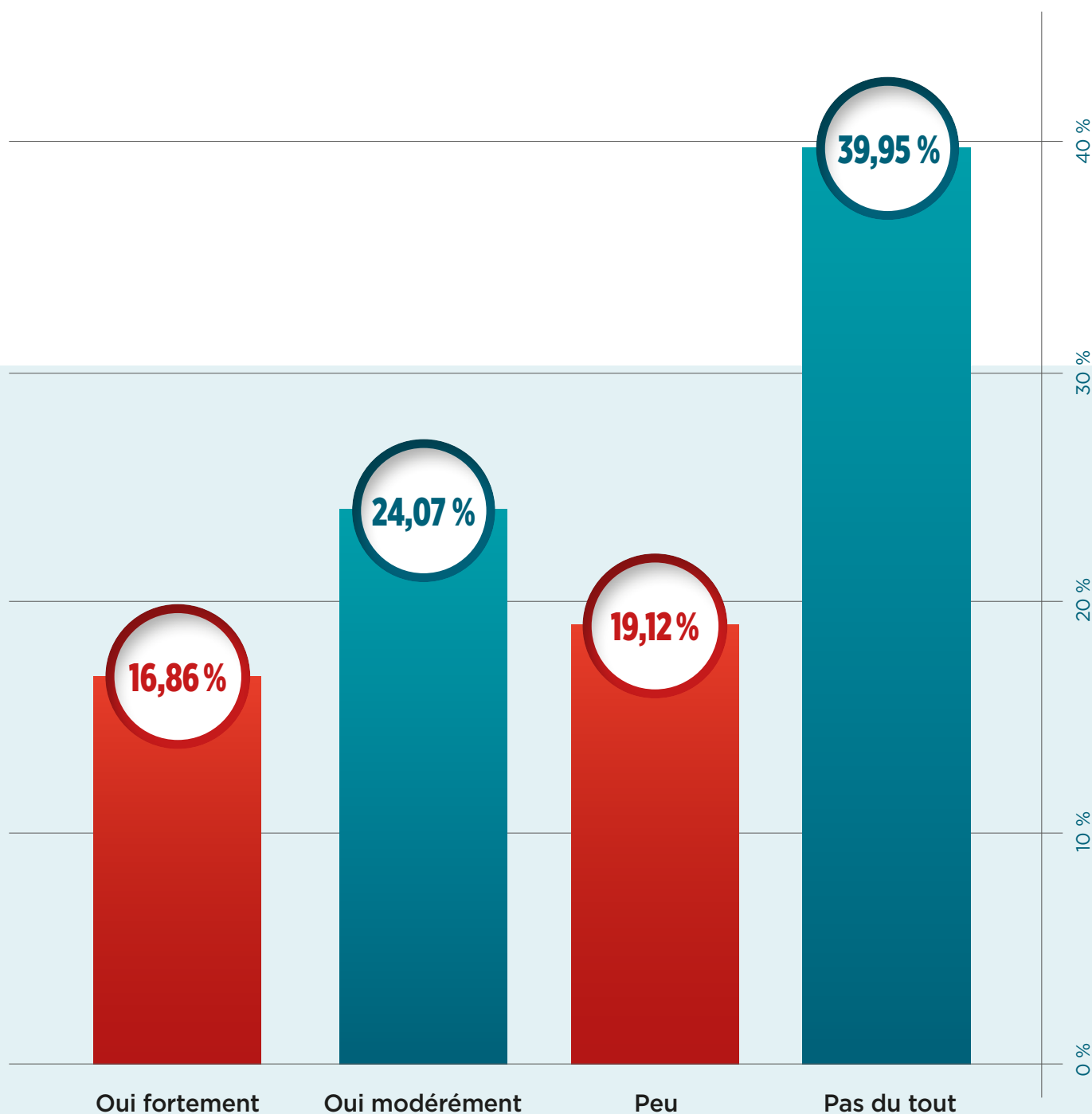
Réponses obtenues : 1 622 / Question ignorée : 495



30

Selon vous, votre CPTS apporte-t-elle une amélioration concrète à votre exercice professionnel ?

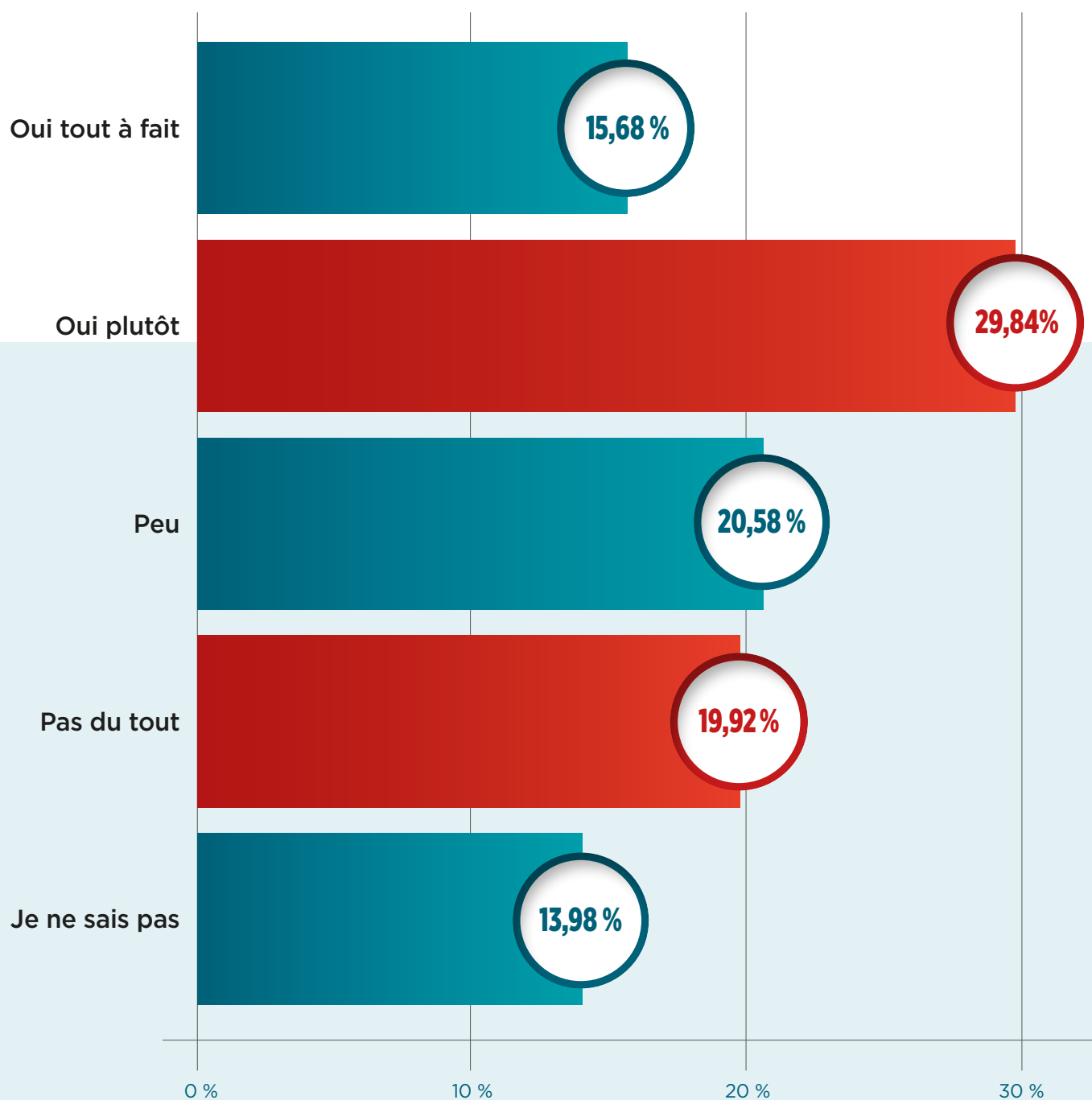
Réponses obtenues : 1 637 / Question ignorée : 480



31

Les projets développés par votre CPTS reflètent-ils les réalités rencontrées quotidiennement auprès des patients ?

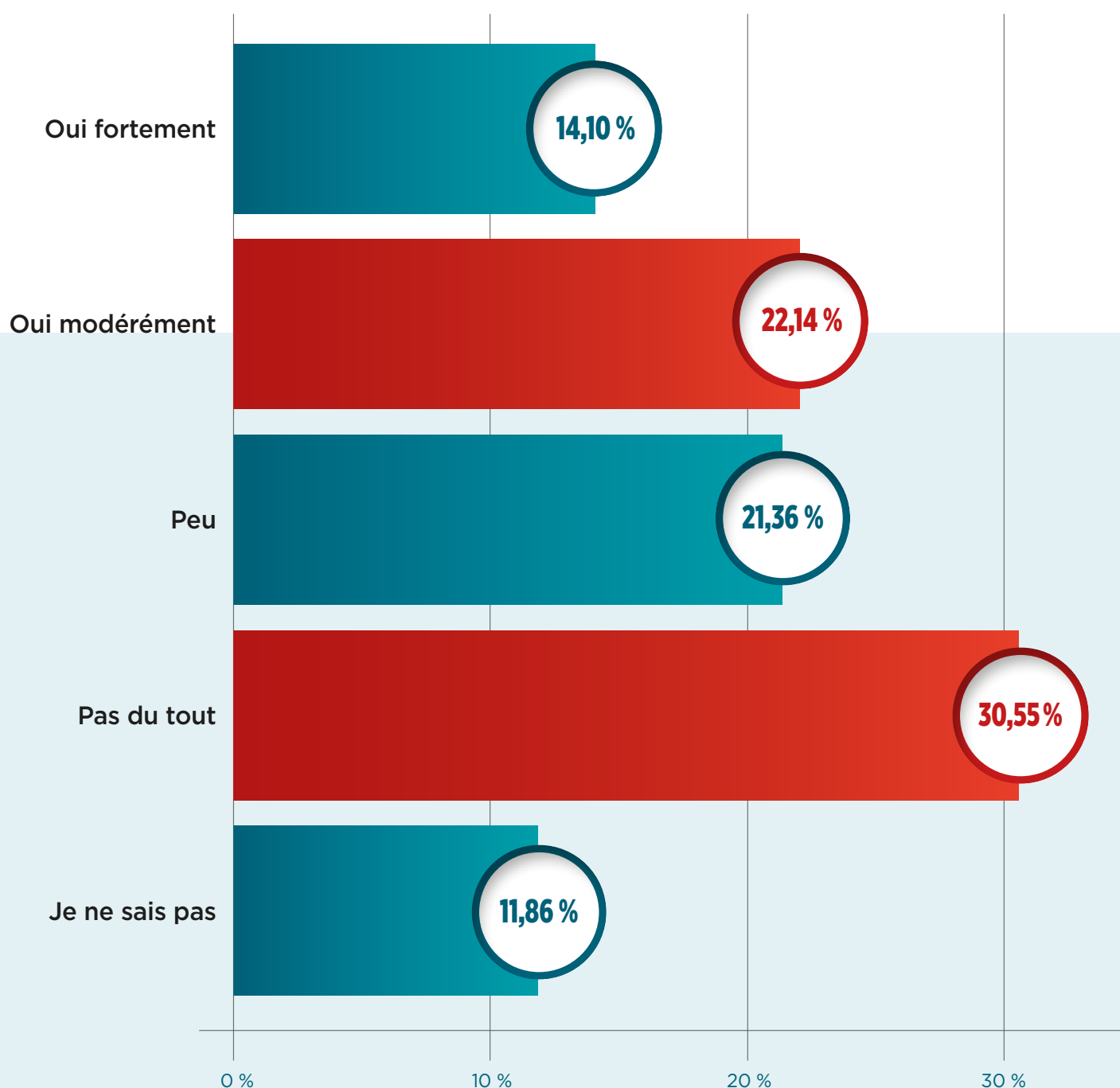
Réponses obtenues : 1 652 / Question ignorée : 465



32

Les actions menées par votre CPTS ont-elles des effets visibles et concrets sur la prise en charge des patients ?

Réponses obtenues : 1 653 / Question ignorée : 464



33

Avez-vous observé une amélioration :

De l'accès aux soins ?

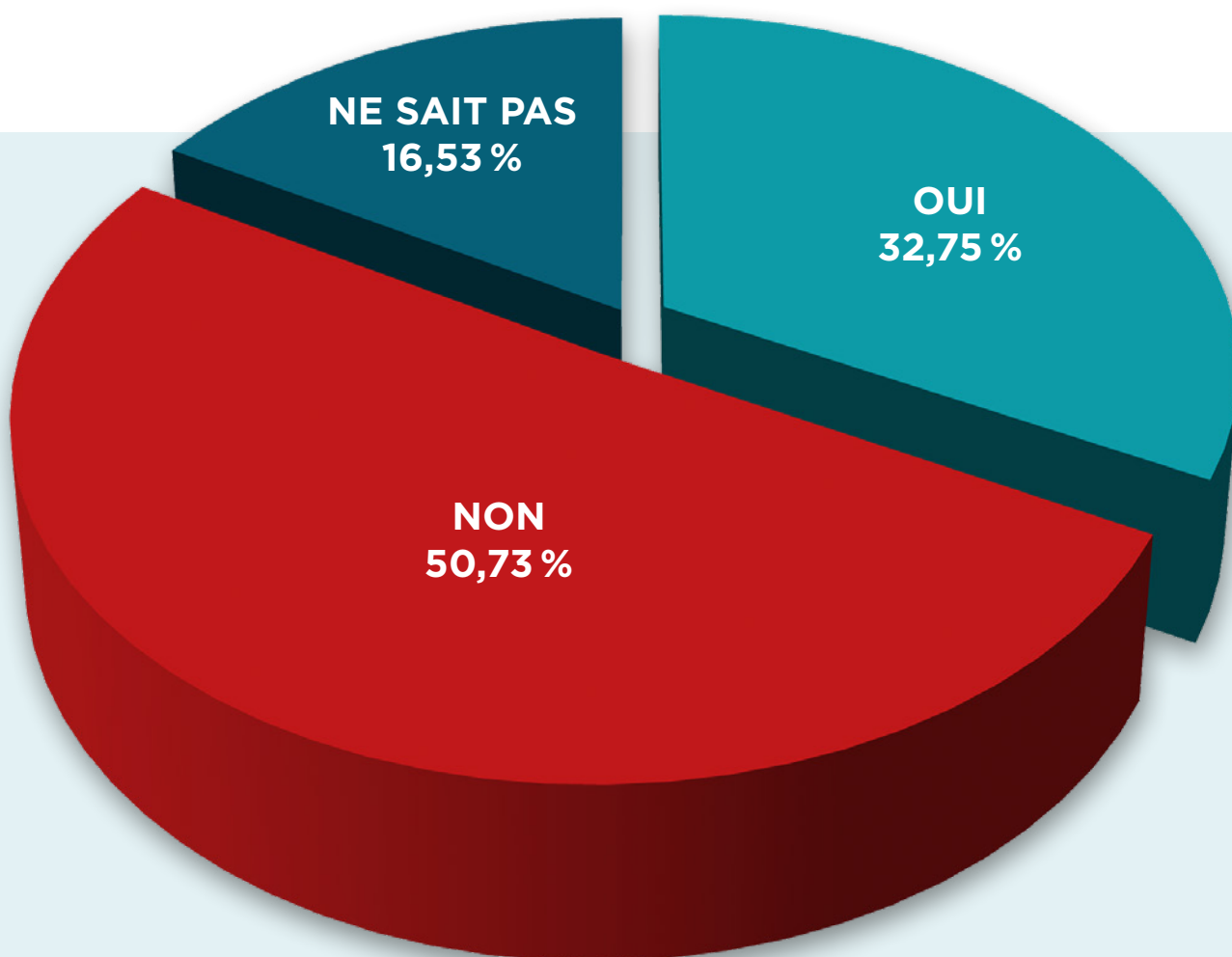
Des soins non programmés ?

Des sorties d'hospitalisation ?

De la coordination ville-hôpital ?

De la prévention ?

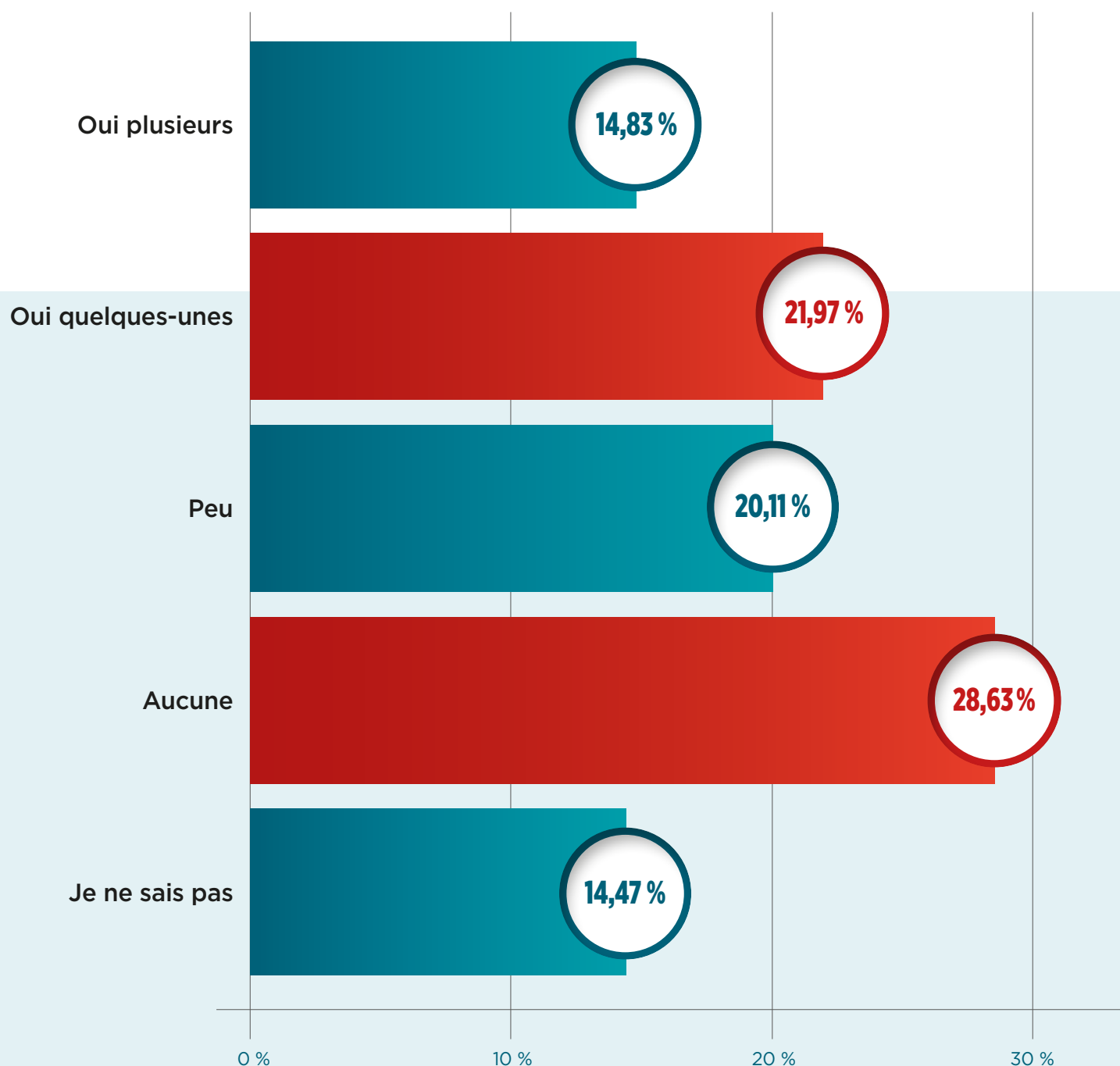
Réponses obtenues : 1 652 / Question ignorée : 465



34

Avez-vous observé, dans votre territoire, des actions de votre CPTS ayant eu un impact concret et mesurable ?

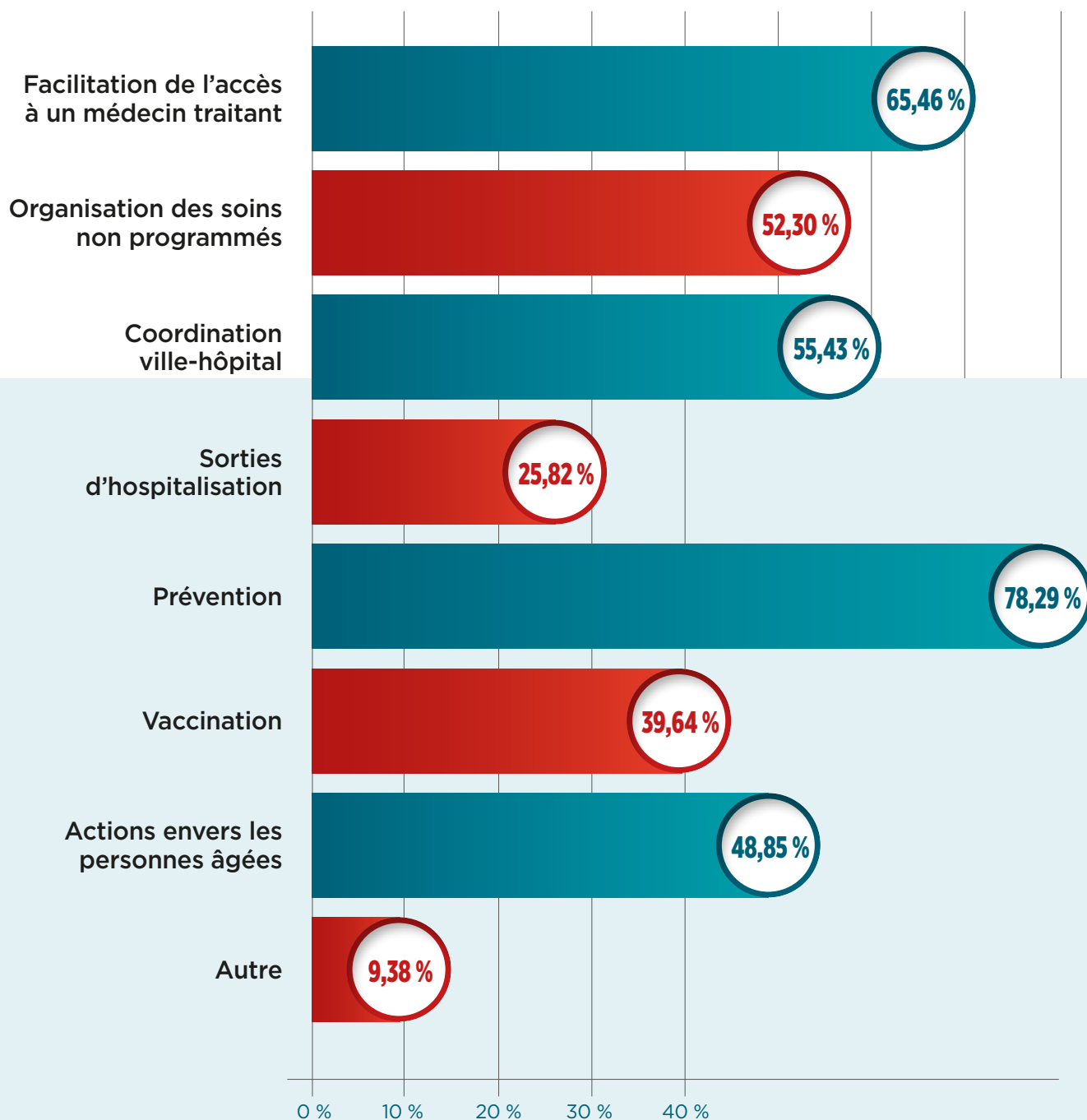
Réponses obtenues : 1 666 / Question ignorée : 451



35

Lesquelles ?

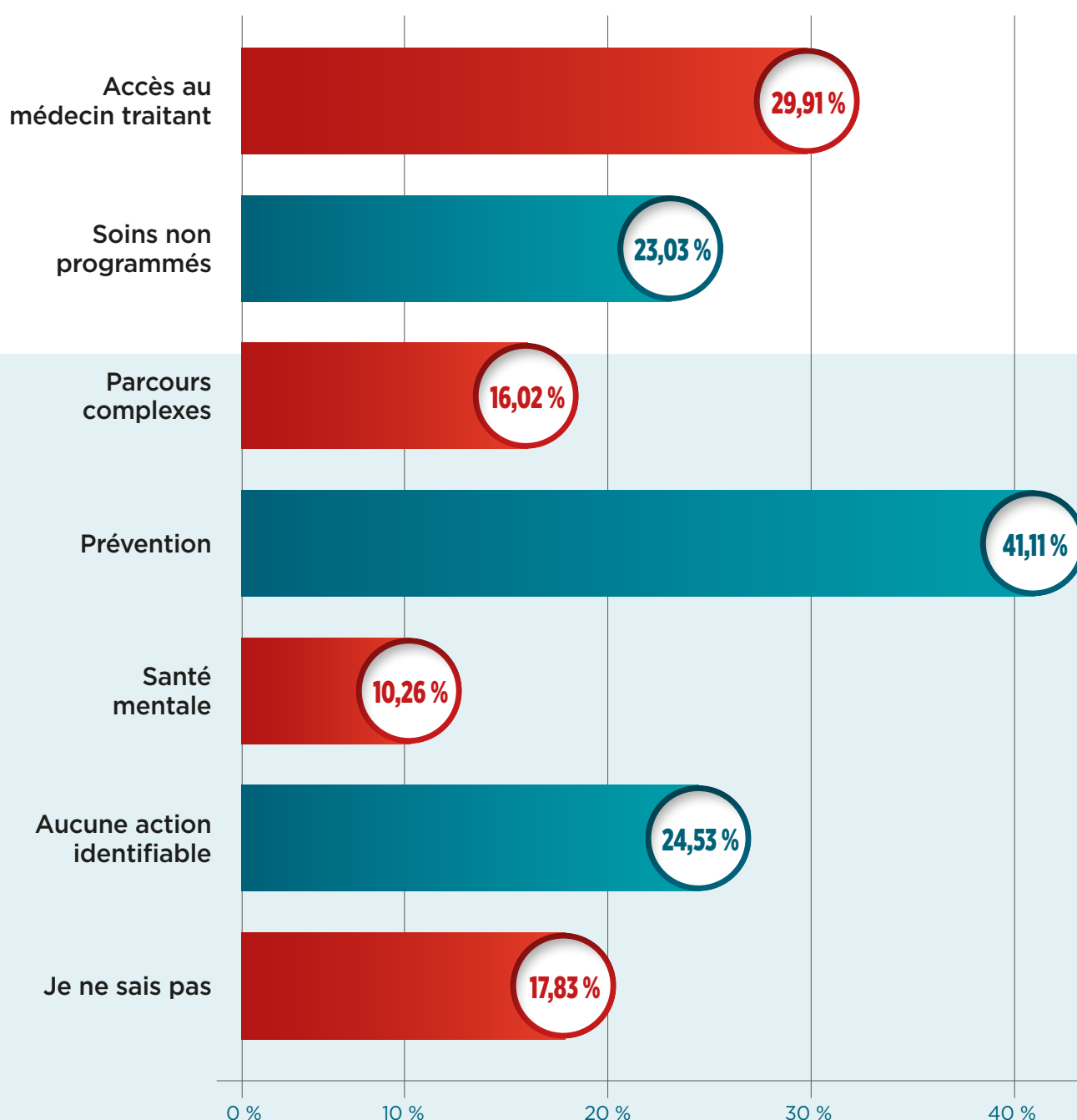
Réponses obtenues : 608 / Question ignorée : 1 509



36

Parmi les actions conduites par votre CPTS, lesquelles vous paraissent avoir produit des résultats visibles ?

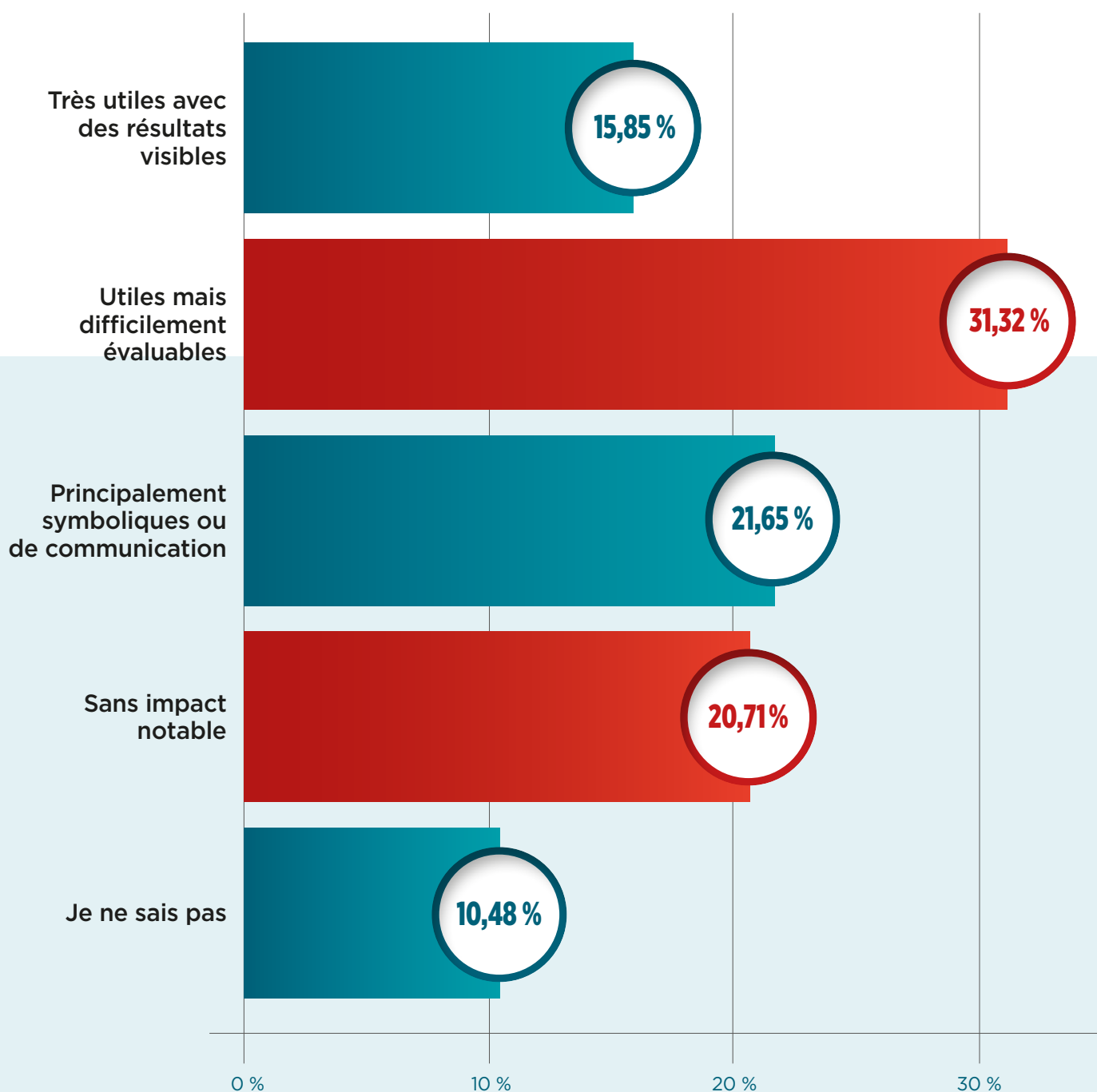
Plusieurs réponses possibles / Réponses obtenues : 1 598 / Question ignorée : 519



37

Selon vous, les actions de prévention menées par votre CPTS sont...

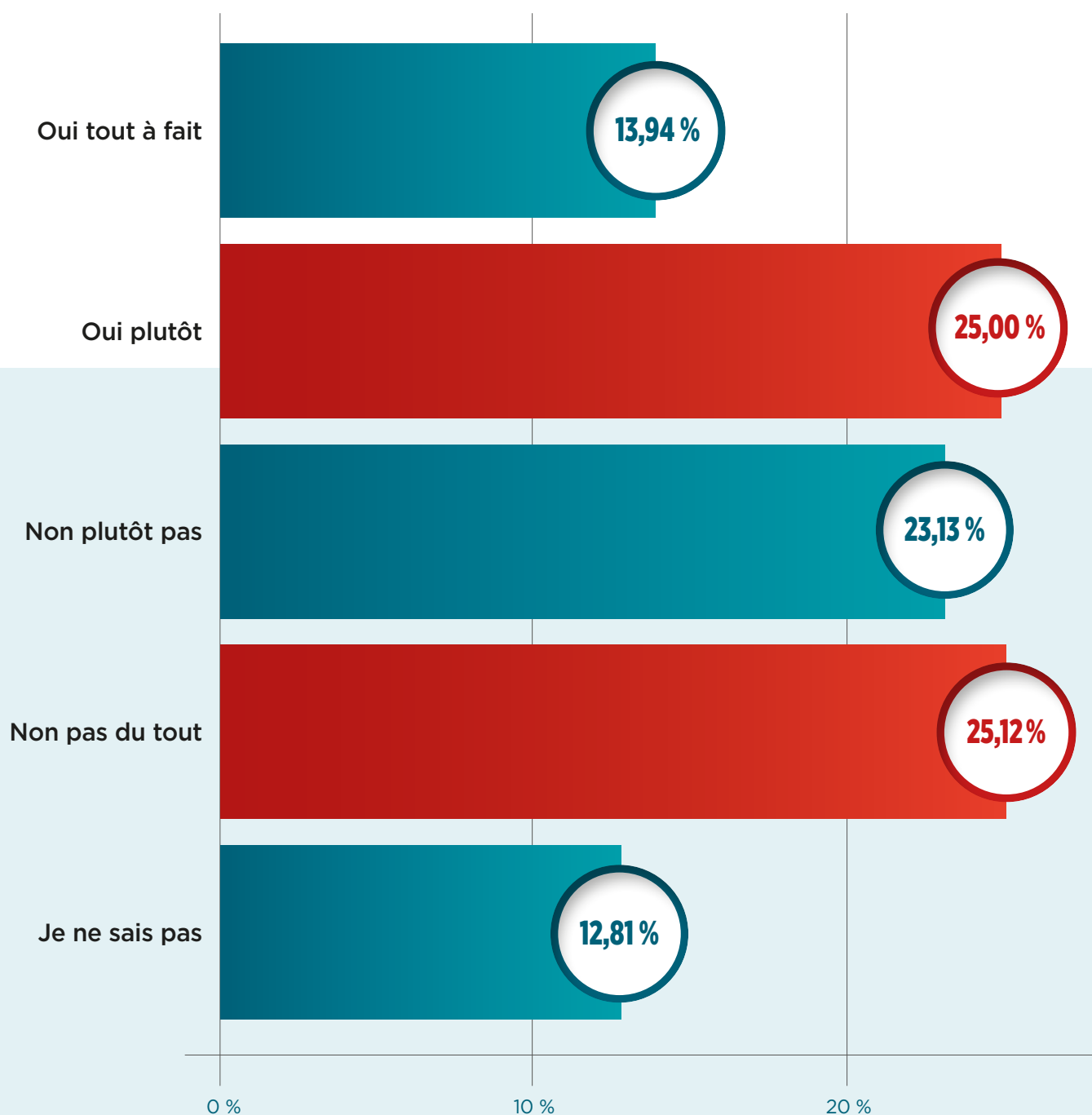
Réponses obtenues : 1 603 / Question ignorée : 514



38

Les résultats des actions menées par votre CPTS sont-ils suffisamment évalués et communiqués aux professionnels ?

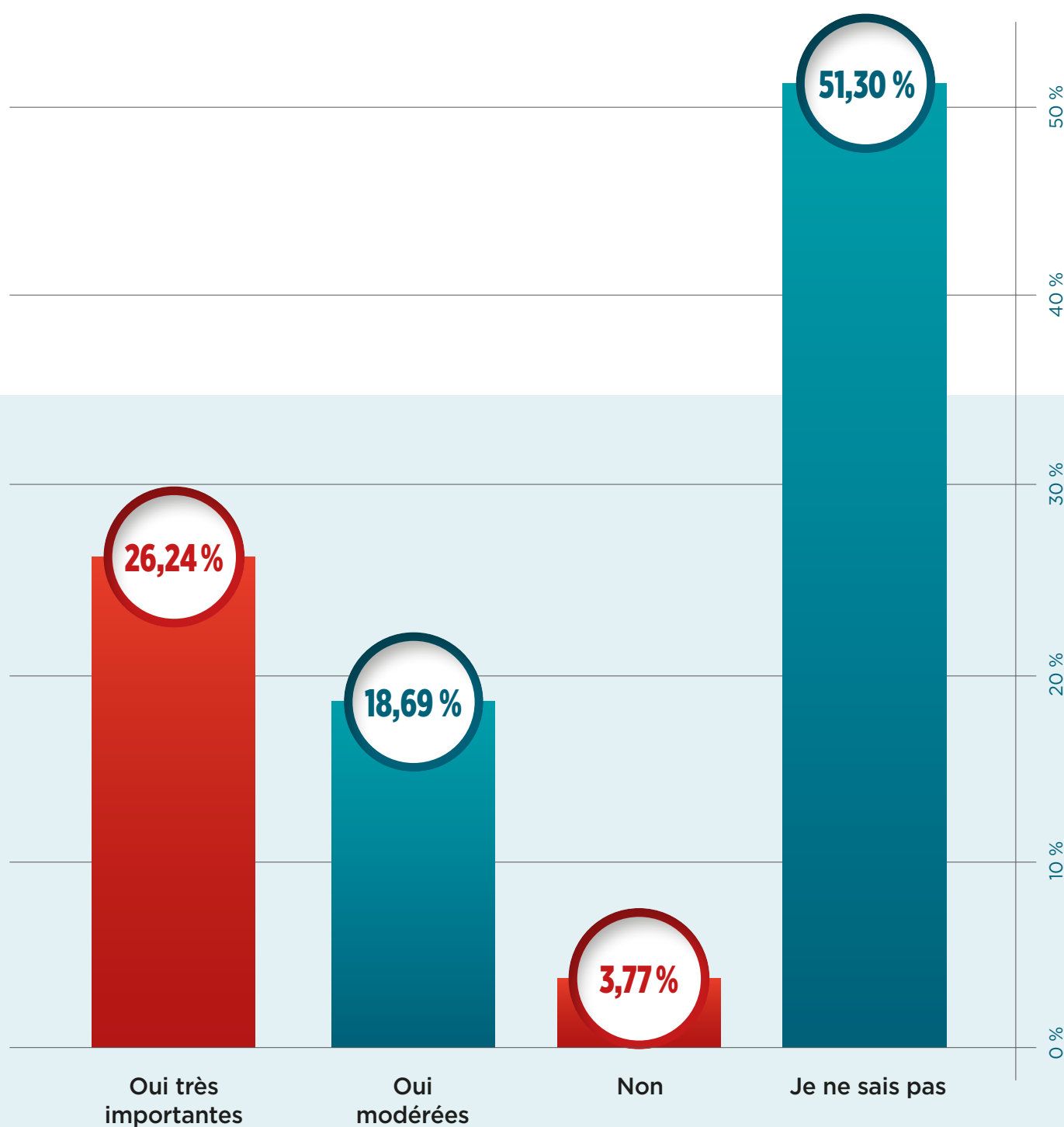
Réponses obtenues : 1 600 / Question ignorée : 517



39

Selon vous, existe-t-il de fortes différences d'efficacité entre les différentes CPTS ?

Réponses obtenues : 1 616 / Question ignorée : 501



40

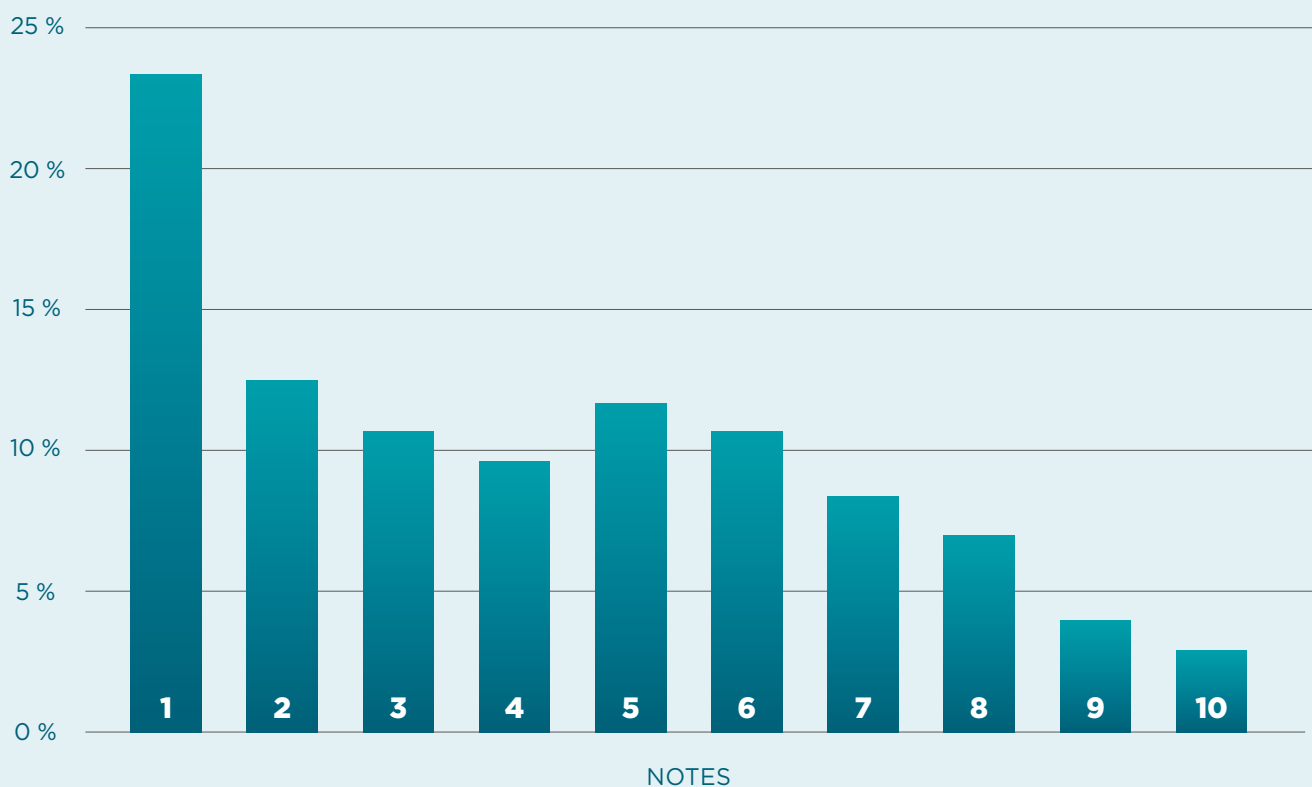
Globalement, comment évaluez-vous l'impact des CPTS sur l'accès aux soins dans votre territoire ?

Réponses obtenues : 1 512 / Question ignorée : 605



4,16 /10

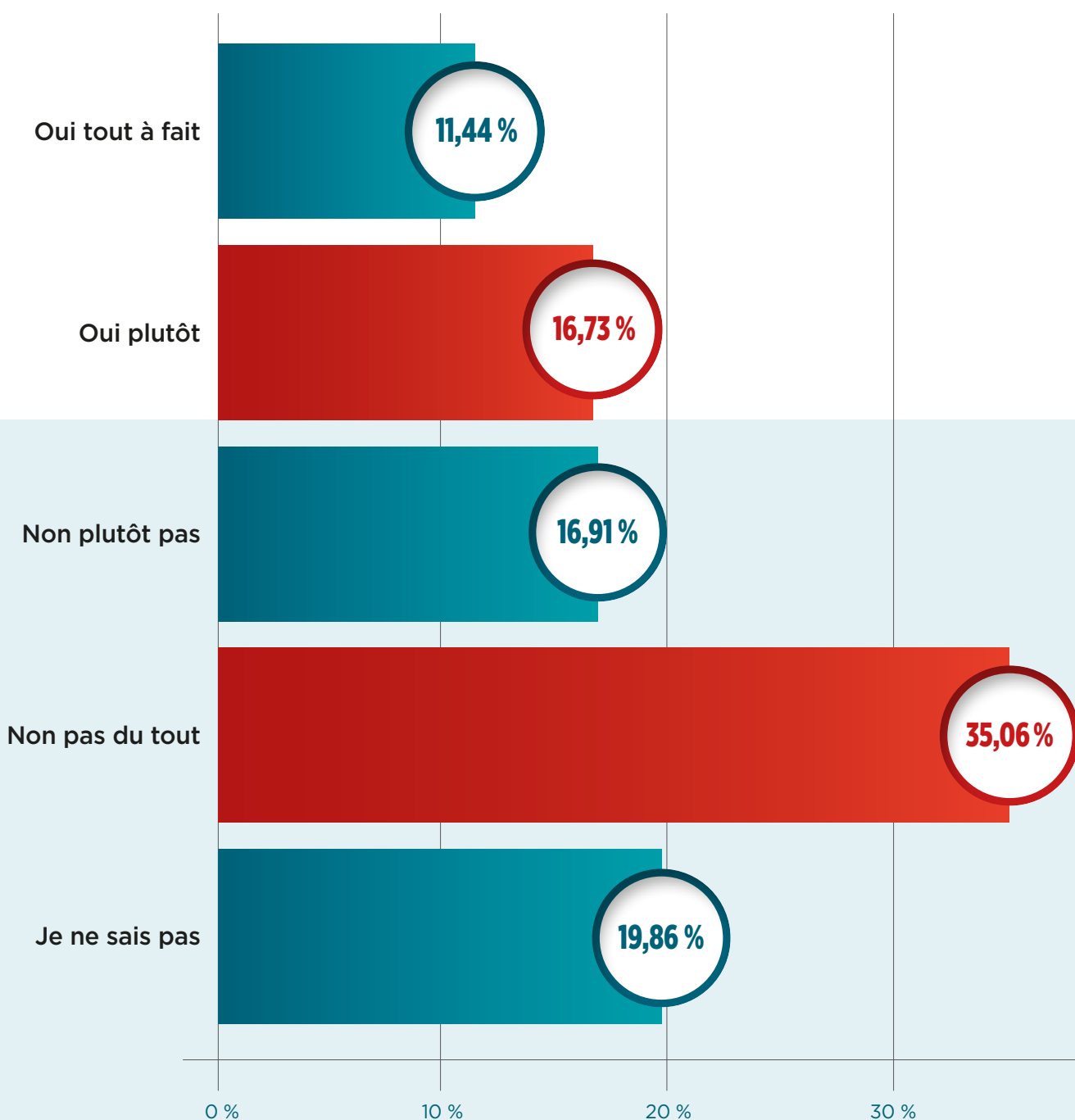
Évaluation moyenne



41

Pensez-vous que les financements alloués aux CPTS sont justifiés au regard des résultats obtenus ?

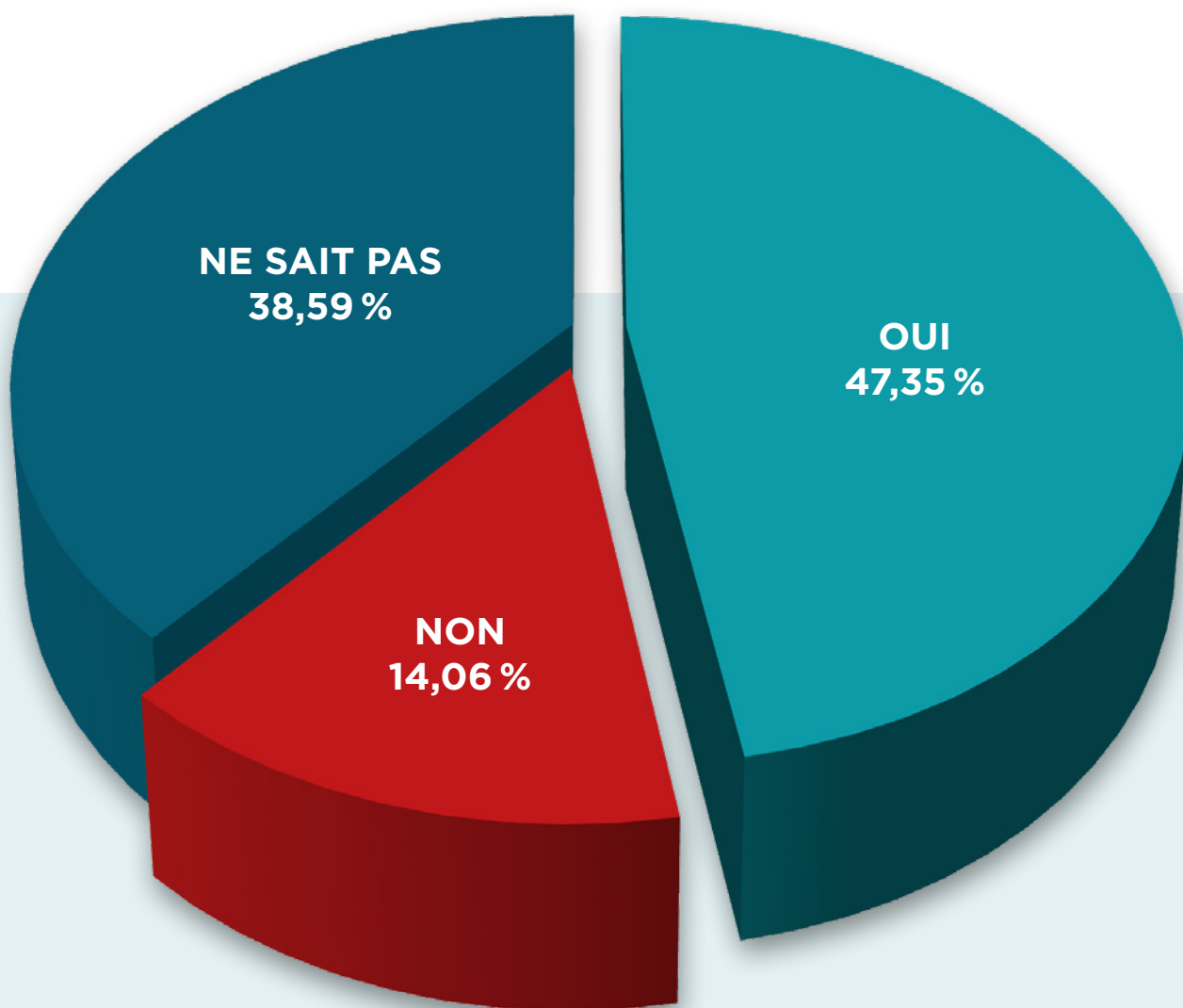
Réponses obtenues : 1 626 / Question ignorée : 491



42

Selon vous, certaines dépenses des CPTS pourraient-elles être réduites sans impact négatif pour les patients ?

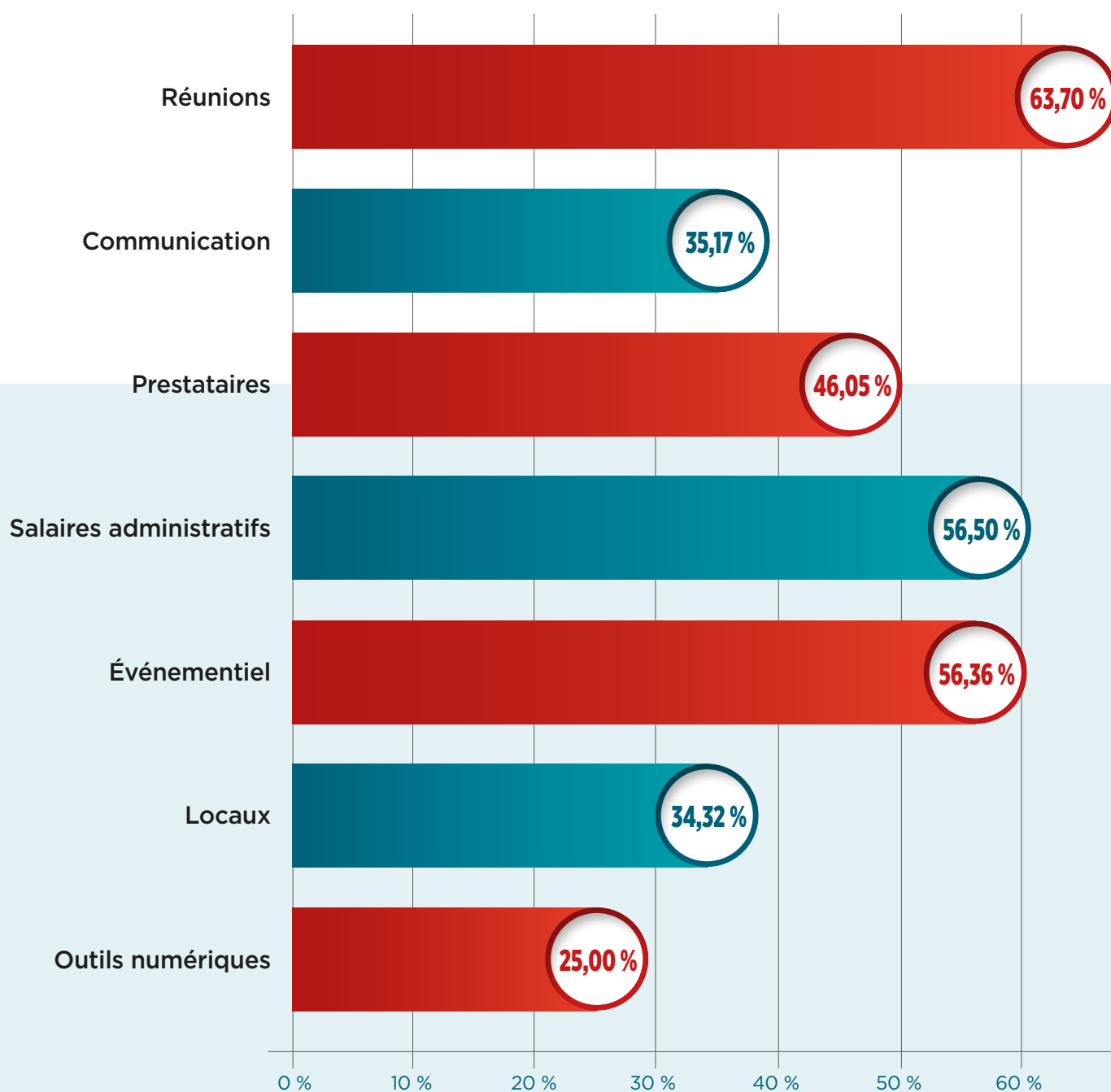
Réponses obtenues : 1 622 / Question ignorée : 495



43

Lesquelles ?

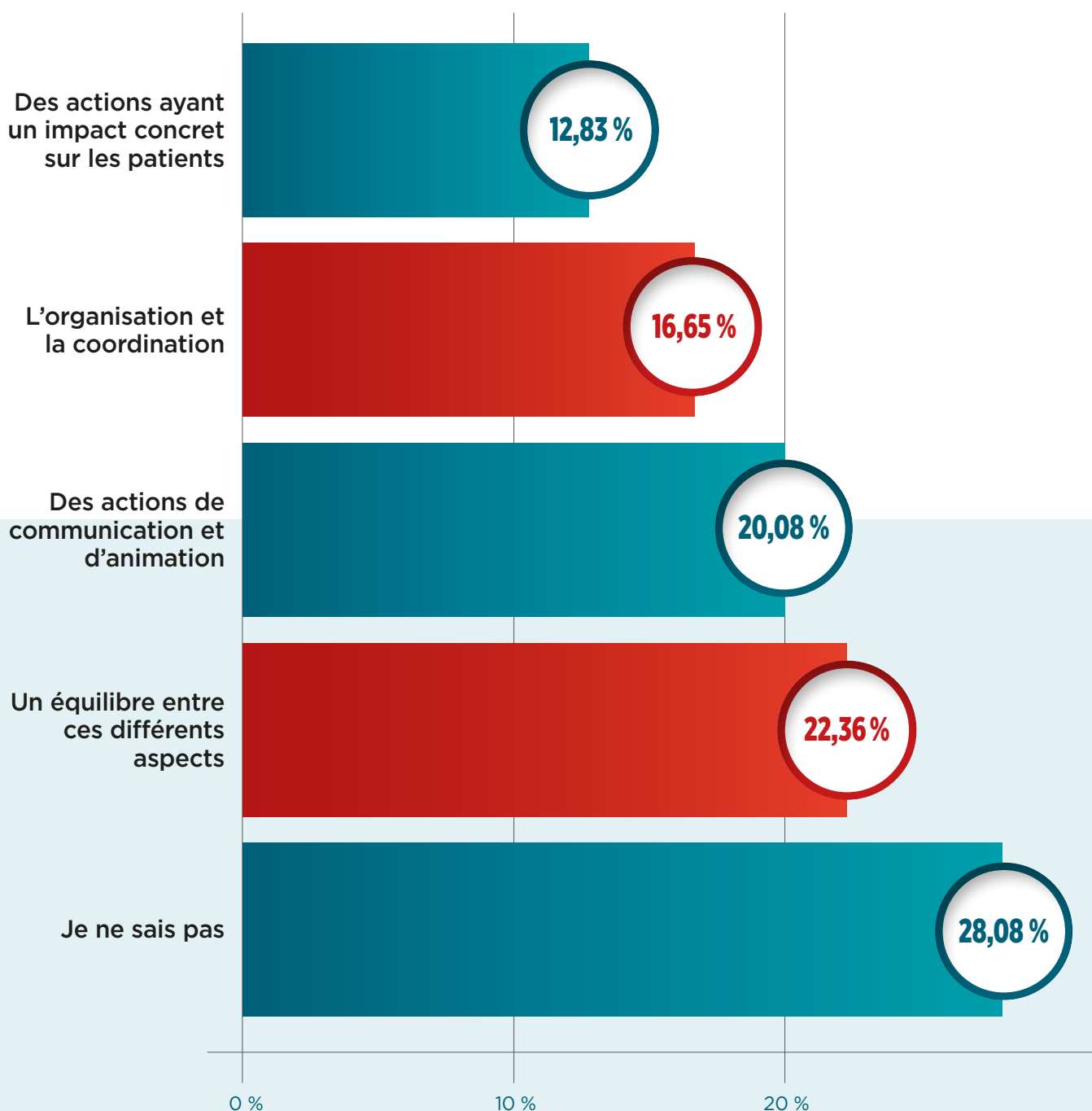
Réponses obtenues : 708 / Question ignorée : 1 409





Selon vous, les financements des CPTS sont-ils principalement orientés vers...

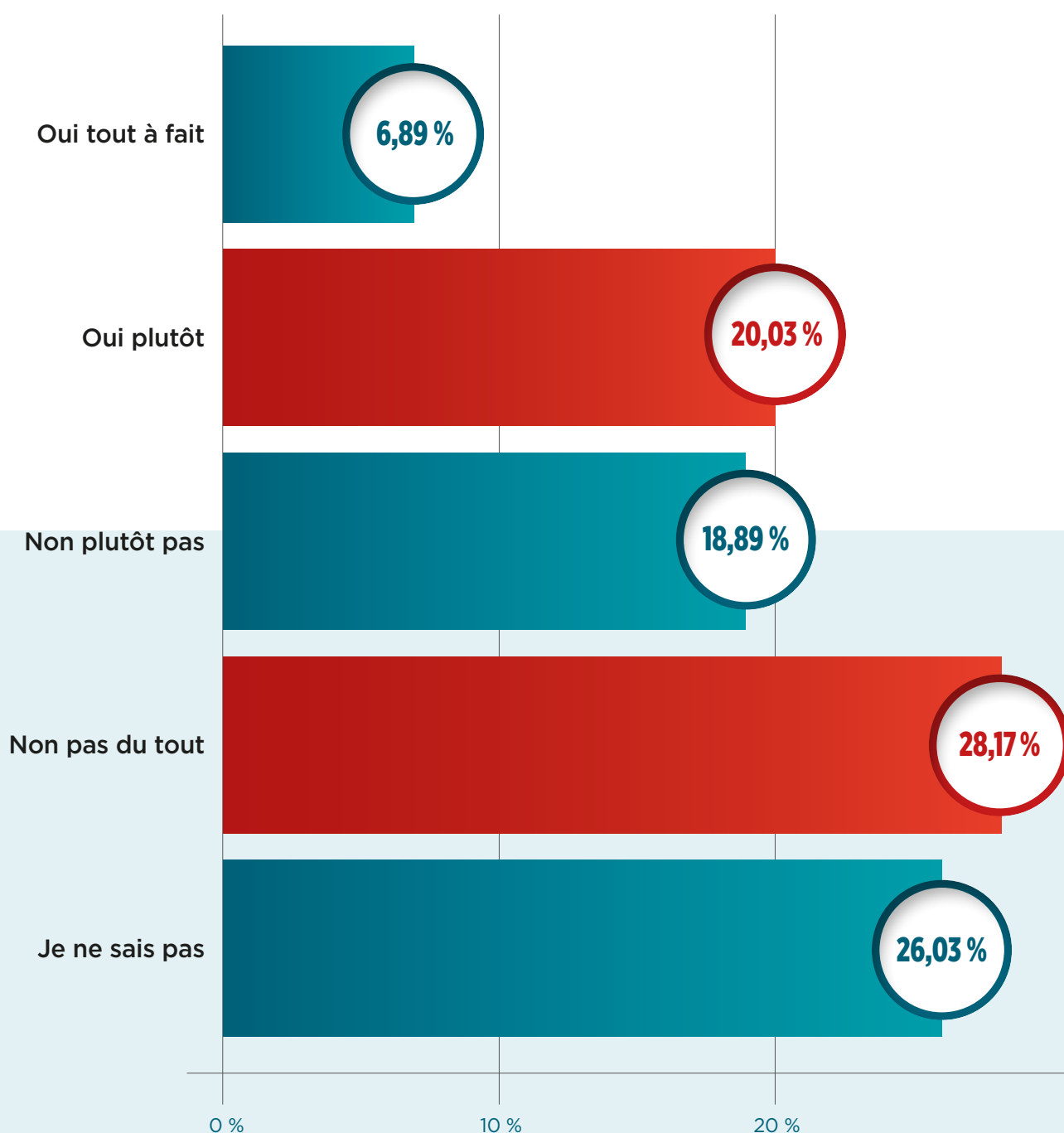
Réponses obtenues : 1 574 / Question ignorée : 543



45

Selon vous, les financements consacrés aux CPTS produisent-ils des résultats visibles et proportionnés aux moyens engagés ?

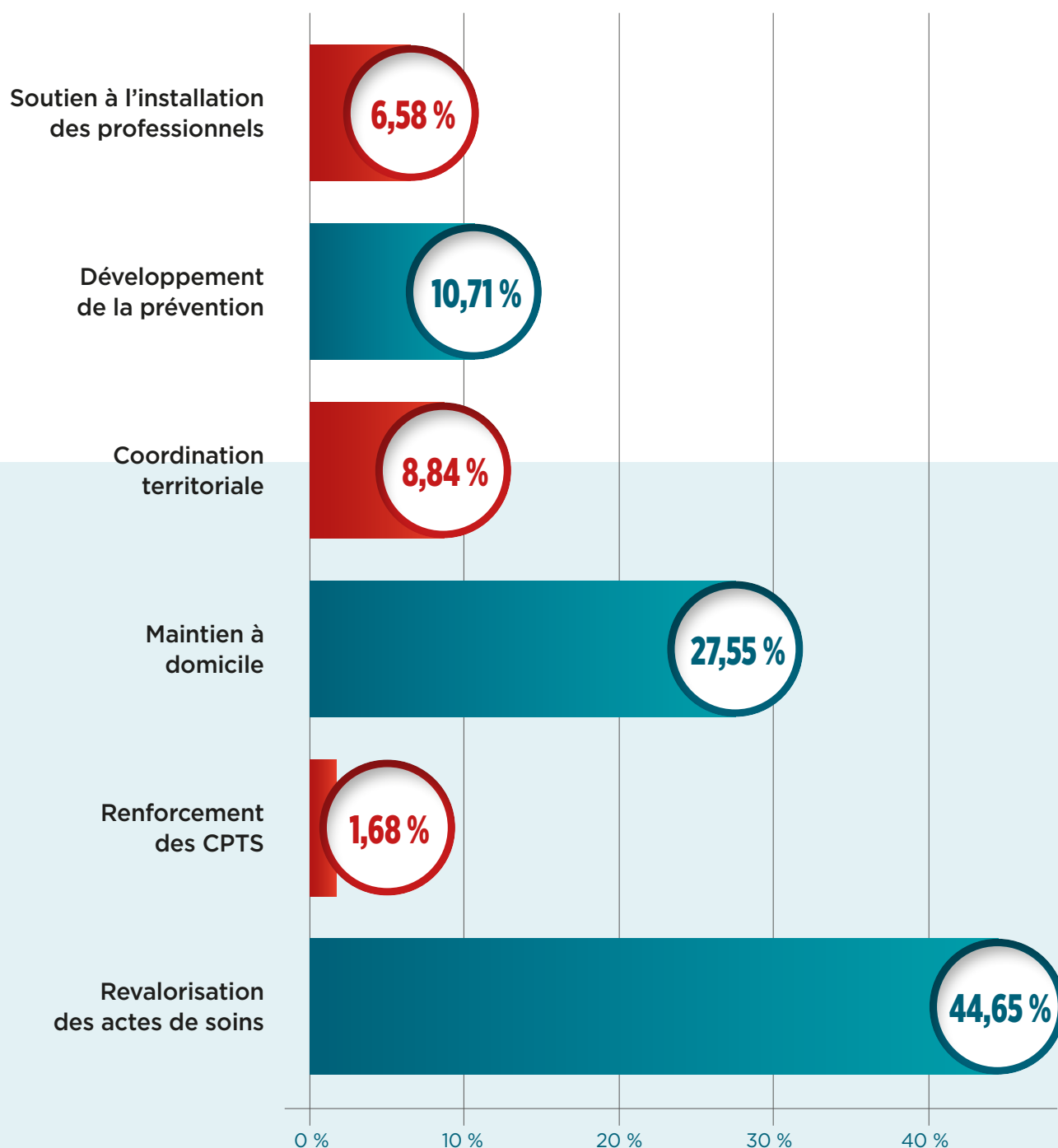
Réponses obtenues : 1 583 / Question ignorée : 534



46

Si des financements supplémentaires étaient disponibles pour améliorer l'accès aux soins, quelle devrait être la priorité ?

Réponses obtenues : 1 550 / Question ignorée : 567



47

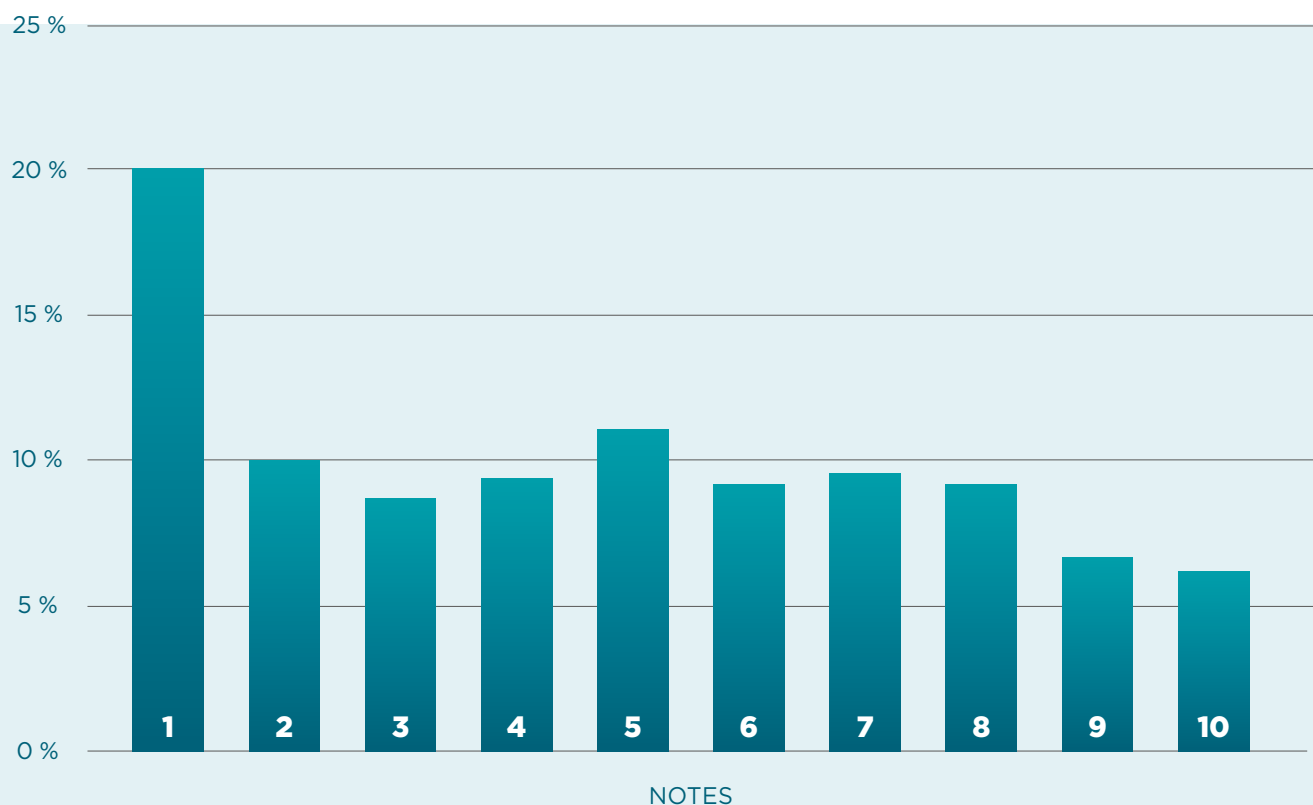
Quelle note attribuez-vous à votre CPTS ?

Réponses obtenues : 1 452 / Question ignorée : 665



4,77 /10

Évaluation moyenne



48

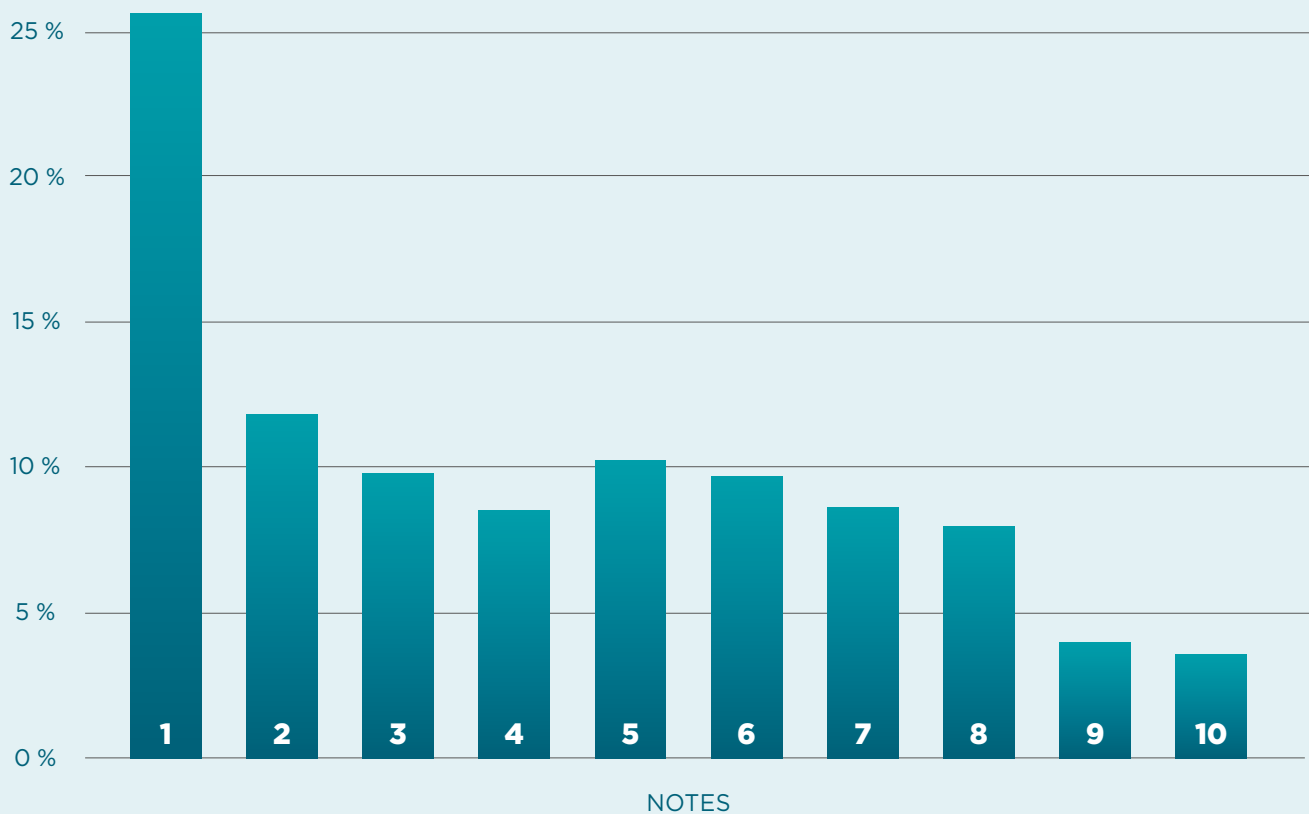
Quelle note attribuez-vous à son utilité pour les patients ?

Réponses obtenues : 1 435 / Question ignorée : 682



4,18 /10

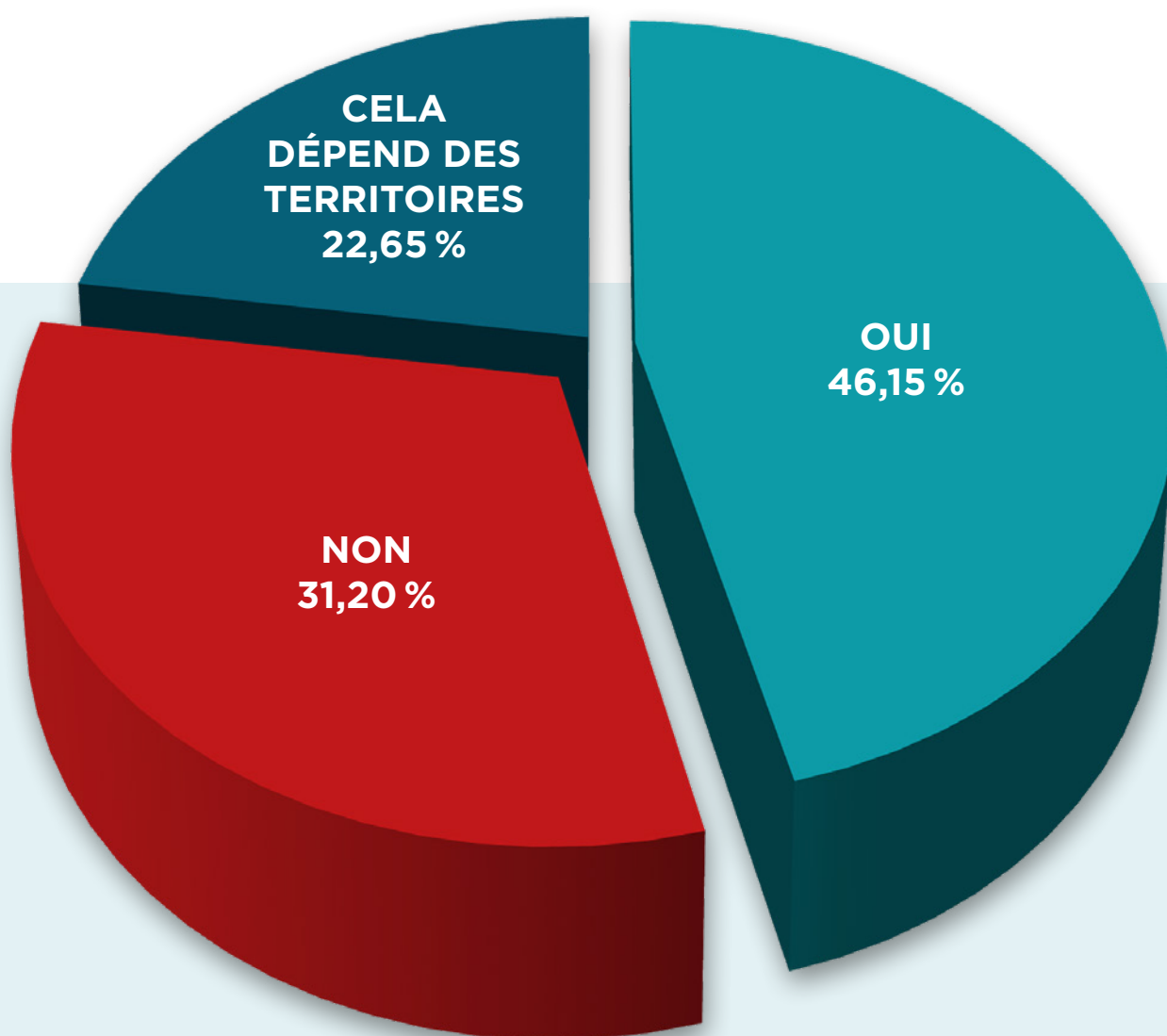
Évaluation moyenne



49

Recommanderiez-vous à un confrère ou une consœur d'adhérer à une CPTS ?

Réponses obtenues : 1 519 / Question ignorée : 598



50

Selon vous, quel est le principal point fort des CPTS ?

Réponses obtenues : 918 / Question ignorée : 1 199

1 / CRÉER DU LIEN ET ROMPRE L'ISOLEMENT PROFESSIONNEL

Les échanges entre professionnels, la connaissance des interlocuteurs locaux et le sentiment d'appartenir à un collectif occupent une place centrale dans les réponses. Cette proximité facilite les contacts et permet de partager les difficultés rencontrées.

« Rencontres entre professionnels, échanges, partage des difficultés. »

« Réseau de soins, ne plus se retrouver seule face aux problématiques patients. »

2 / FACILITER LA COORDINATION ET LES PARCOURS DE SOINS

Les répondants citent une meilleure orientation des patients, la coordination entre intervenants et le rapprochement entre la ville et l'hôpital. Certains mentionnent des solutions concrètes pour accéder à un médecin traitant ou organiser des soins non programmés.

« Coordination des soins de ville et identification des professionnels de santé pour orienter nos patients. »

« Aide au maintien à domicile en coordonnant tous les acteurs. »

3 / SOUTENIR LA PRÉVENTION ET LES PROJETS COLLECTIFS

Les CPTS sont appréciées lorsqu'elles permettent de construire des actions communes, de mobiliser des moyens et de développer la prévention au-delà des patientèles individuelles.

« Travail de groupe à plus large portée sur notre territoire, notamment en matière de prévention. »

« Mise à disposition de moyens pour développer la prévention en étant rémunéré. »

4 / FAIRE REMONTER LES BESOINS DU TERRITOIRE

Plusieurs contributions valorisent une organisation portée par les professionnels locaux, capables d'identifier les difficultés et de proposer des réponses adaptées. L'information et la formation sont également citées comme des ressources utiles.

« D'avoir une vision globale des besoins d'un territoire par des professionnels qui connaissent le territoire. »

« Réseau et échanges interprofessionnels, source de formation et d'information, soutien dans la pratique. »

5 / DES ATOUTS QUI RESTENT INVISIBLES POUR UNE PARTIE DES RÉPONDANTS

La question sur les points forts suscite aussi des réponses négatives ou une absence d'avis. Certains professionnels ne repèrent aucun bénéfice ; d'autres soulignent que l'intérêt dépend du fonctionnement réel de leur CPTS.

« Je ne les ai pas encore vus. »

« Pour celles qui fonctionnent, la coordination est leur vrai point fort. »

Selon vous, quel est le principal point faible des CPTS ?

Réponses obtenues : 886 / Question ignorée : 1 231

1 / UNE CHARGE ADMINISTRATIVE ET DES RÉUNIONS JUGÉES EXCESSIVES

Les répondants décrivent des démarches lourdes, des délais importants et une multiplication des réunions. Certains estiment que cette organisation mobilise une énergie disproportionnée par rapport aux actions effectivement mises en œuvre.

« Lourdeur administrative inutile, perte de temps et décision lente. »

« Beaucoup de réunions pour, au final, quels résultats ? »

2 / UN SERVICE RENDU INSUFFISAMMENT VISIBLE

Des professionnels peinent à identifier ce que la CPTS change dans leurs prises en charge. D'autres insistent sur la difficulté à évaluer les résultats ou sur le manque de recul, notamment lorsque la structure est récente.

« Beaucoup de diffusions d'informations pour parfois peu de résultats. »

« Un grand fossé entre l'idéal du projet de départ et la concrétisation actuelle. »

3 / UN MANQUE DE TRANSPARENCE ET UN COÛT CONTESTÉ

L'utilisation des financements, les frais de fonctionnement et les rémunérations suscitent des interrogations récurrentes. Ces témoignages expriment une défiance et une demande d'explications ; ils ne permettent pas, à eux seuls, de caractériser des irrégularités.

« Manque de transparence sur toute l'organisation et l'aspect financier. Manque d'implication. »

« Difficile de comprendre concrètement l'effet d'un tel investissement sur l'amélioration de la santé du territoire. »

4 / UNE GOUVERNANCE PARFOIS PERÇUE COMME FERMÉE

Plusieurs contributions évoquent l'entre-soi, la concentration du pouvoir décisionnel ou une place insuffisante accordée aux infirmiers. Elles interrogent la capacité des CPTS à associer réellement toutes les professions et à accueillir de nouveaux participants.

« Que certains professionnels puissent s'accaparer le pouvoir décisionnel. »

« Manque d'ouverture aux adhérents. »

5 / DES MISSIONS ET DES ACTIONS MAL CONNUES

Le manque de communication concerne aussi bien les professionnels que les patients. Certains répondants ne savent pas précisément à quoi sert leur CPTS, comment la solliciter ou comment participer aux projets.

« La population n'a pas connaissance de son existence ou de son rôle. »

« La non-communication de ce qui se passe au sein des CPTS à l'ensemble des soignants, adhérents ou non. »

6 / DES PROFESSIONNELS DIFFICILES À MOBILISER ET DES OBSTACLES STRUCTURELS

La disponibilité des soignants, les horaires des réunions et l'essoufflement d'un petit noyau de participants freinent les projets. Les témoignages mentionnent aussi la pénurie médicale, les difficultés avec l'hôpital et des contraintes institutionnelles qui limitent les possibilités d'action.

« Risque d'essoufflement : souvent les mêmes professionnels qui s'investissent. »

« Elles ne pallient pas le manque de professionnels. »

D'autres réponses soulignent que les CPTS souffrent également de leur méconnaissance et des réticences à travailler collectivement. Les difficultés décrites ne relèvent donc pas toutes de leur fonctionnement interne.

Si vous étiez chargé(e) de réformer les CPTS demain matin, quelles seraient vos trois premières mesures ?

Réponses obtenues : 730 / Question ignorée : 1 387

1 / RECENTRER LES ACTIONS SUR LES BESOINS CONCRETS DES PATIENTS

L'accès au médecin traitant, les sorties d'hospitalisation, le maintien à domicile et la prévention constituent des priorités exprimées. Les répondants demandent des projets utiles, choisis à partir des difficultés rencontrées localement.

« Favoriser le maintien à domicile. Communication avec les médecins. Concertation entre professionnels. »

« Actions et priorités basées sur la réelle problématique du terrain. »

2 / RENFORCER LA TRANSPARENCE ET L'ÉVALUATION DES FINANCEMENTS

Les propositions portent sur la lisibilité des comptes, l'encadrement des dépenses et l'évaluation des bénéfices obtenus. L'attente consiste à mieux relier les moyens engagés aux résultats pour les patients et les professionnels.

« Mettre en place des audits réguliers pour contrôler l'utilisation des fonds alloués. »

« Rendre visibles les comptes et les rémunérations individuelles des professionnels. »

3 / OUVRIR LA GOUVERNANCE ET DONNER UNE PLACE EFFECTIVE AUX IDEL

Les répondants proposent une représentation plus équilibrée des professions, une consultation élargie des adhérents et une participation accrue des infirmiers aux décisions. Certains souhaitent également associer davantage les usagers.

« Que tous les professionnels de santé aient le même poids dans une CPTS. »

« Représentation équitable des professionnels du territoire, transparence des dépenses et implication des citoyens dans les projets mis en place. »

4 / SIMPLIFIER LE FONCTIONNEMENT ET ADAPTER LES PROJETS AUX TERRITOIRES

Les contributions demandent moins de lourdeur administrative, davantage de souplesse et une meilleure articulation entre les structures existantes. La mutualisation des outils et des projets est proposée pour éviter les doublons.

« Une simplification du fonctionnement budgétaire, des outils et actions mutualisés entre CPTS. »

« Plus de liberté pour travailler sur les problématiques de territoire. »

Si vous étiez chargé(e) de réformer les CPTS demain matin, quelles seraient vos trois premières mesures ? (suite)

5 / FACILITER LA PARTICIPATION ET RECONNAÎTRE LE TEMPS INVESTI

Pour élargir l'engagement au-delà d'un petit groupe, les répondants souhaitent des conditions compatibles avec l'activité de terrain : horaires adaptés, recours à la visioconférence et indemnisation équitable du travail effectué.

« Reconnaissance financière de l'implication des professionnels qui investissent du temps. »

« Une indemnité identique pour tout professionnel de santé engagé. »

6 / MIEUX INFORMER ET FACILITER LES ÉCHANGES

Les propositions visent à faire connaître les missions, à identifier les interlocuteurs et à rendre les échanges plus simples. Elles invitent aussi à mieux utiliser les outils disponibles pour renforcer la coordination entre professionnels et avec l'hôpital.

« Meilleure communication des missions auprès des professionnels. Meilleure visibilité des actions auprès des patients. Fonctionnement plus structuré et clair. »

« Améliorer les connaissances des outils à disposition pour les professionnels pour développer leurs éventuels projets. »

7 / DES POSITIONS DIVERGENTES SUR L'AVENIR DES CPTS

De nombreuses contributions demandent leur suppression, avec une réaffectation des budgets aux actes de soins ou au maintien à domicile. À l'inverse, d'autres souhaitent consolider les CPTS, adapter leurs moyens ou leur laisser davantage de temps pour produire des résultats. Ces orientations ne constituent pas une position commune à l'ensemble des répondants.

« Supprimer les CPTS et augmenter les tarifs des soins à domicile. »

« Laisser plus de temps, car c'est une modification culturelle profonde. »



Convergence
infirmière

LIBÉRALE AVANT TOUT

CONVERGENCE INFIRMIÈRE

149 avenue du Golf, Green Park

Bâtiment B, porte 4

34670 BAILLARGUES

Tél. : 04 99 13 35 05

Mail : contact@convergenceinfirmiere.com

convergenceinfirmiere.com